

*Bulletin*  
**DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES**  
*Nachrichten*  
**DES INTERNATIONALEN VERBANDSWESENS**



ORGANE TRIMESTRIEL D'ENCOURAGEMENT  
AUX TRAVAUX DE L'UNION  
DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES  
BRUXELLES - 17, RUE DUCALE

VIERTELJÄHRLICHES ORGAN ZUR UNTER-  
STÜTZUNG DER ARBEIT DER UNION  
DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES  
BRÜSSEL - 17, RUE DUCALE

BULLETIN  
DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

*Nachrichten*  
*des Internationalen Verbandswesens*

SIEGE — SITZ  
BRUXELLES  
17, rue Ducale, 17  
Téléphone : 11.78.66  
Compte chèque postaux  
K. van de  
WOESTIJNE

I

NUMERO 3  
2<sup>me</sup> Trimestre — 1944

#### ABONNEMENT .

Le Bulletin paraît chaque trimestre. Les lecteurs désireux de le recevoir aux tarifs ci-dessous voudront bien s'adresser au Bureau du Bulletin des Associations Internationales, 17, rue Ducale, Bruxelles. C. C. P. K. van de Woestijne N° 73.13.85.

Abonnement annuel pour tous pays ... .. Frs. b. 120,—  
Le numéro... .. Frs. b. 35,—

#### ABONNEMENT .

Die « Nachrichten » erscheinen vierteljährlich einmal. Bestellungen nimmt das Büro der « Nachrichten des Internationalen Verbandswesens », 17, rue Ducale, Brüssel, entgegen. Giro K. van de Woestijne N° 73.13.85.

Jahresbezugspreis für alle Länder ... .. b. Fr. 120,—  
Einzelheft ... .. b. Fr. 35,—

#### SUBSCRIPTION.

The Bulletin is published quarterly. Orders are accepted at the Office of the Bulletin of International Associations, 17, rue Ducale, Brussels, at following prices. (Postch. K. van de Woestijne N° 73.13.85 Brussels.)

Annual subscription rate for all countries ... .. B. Fr. 120,—  
Each number ... .. B. Fr. 35,—

#### PRECIÓS DE SUSCRIPCION.

Anual para todos los países ... .. B. Fr. 120,—  
Número suelto ... .. B. Fr. 35,—

El Boletín se publica trimestralmente. Redacción y Administración, 17, rue Ducale, Bruselas. — Cuenta chèques postales (Compte chèques postaux) K. van de Woestijne

#### ABONNAMENTO .

Il bollettino comparisce al principio de ogni trimestre. I lettori che desiderano riceverlo, possono ordinarlo alla seguente tariffa.

Abbonamento annuale per tutti i paesi ... .. Frs. B. 120,—  
Il número ... .. Frs. B. 35,—

C. C. P. K. van de Woestijne N° 73.13.85.

## Le point de vue esthétique de la médecine,

par le Docteur C. CLAOUË.

Communication à la Société de médecine de Paris.

Séance du 25 mars 1944.

Vous êtes victime d'un accident: votre déterminisme général et votre finalité anatomo-physiologique sont troublés par la rencontre d'un autre déterminisme. Que demandez-vous? Un retour rapide vers le normal que vous appelez la santé, c'est-à-dire marcher, courir ou sauter. N'est-ce pas ce retour à l'état antérieur appelé : *normal*, appelé *santé*, tout autant que le fait d'éviter le trouble, la mort ou perte de votre déterminisme individuel que vous dénommez « *guérir* » ou « *sauver* ». La finalité de la médecine est donc *salvatrice*. Mais elle est au service du moi et de l'égoïsme individuel ou collectif. Elle se propose donc *le bon*, si toutefois on voit dans ce mot l'expression d'un qualificatif de l'individuel et du particulier (il est bon de ne pas souffrir, de manger, de digérer, de respirer, etc.).

Voici un malade dont le déterminisme est modifié par l'une des affections dénommées variole, typhoïde, typhus ou peste. Les médecins ont découvert les dangers et le mécanisme de la contagion. La finalité salvatrice va s'étendre et prendre un caractère collectif. L'action thérapeutique exigera la vaccination, l'éparpillement de la collectivité et l'isolement. La finalité médicale ne se propose-t-elle pas le *bien*, si toutefois nous voyons dans ce mot l'expression d'un qualificatif intéressant le social et le général?

Comme on le voit, le concept d'une *médecine salvatrice* entraîne la notion d'un *point de vue du bon* (ou du particulier) et d'un *point de vue du bien* (ou du collectif). Tous deux ont comme but le retour au déterminisme antérieur ou normal. Ces points de vue répondent au concept de l'immédiat. Ils constituent les deux modalités de la *médecine du présent*, qui est conservatrice et tend à maintenir ou à faire revenir l'individu dans le *statu quo ante*.

Voici maintenant un homme porteur d'une cicatrice par perte de substance lui déformant les lèvres, ou une femme possédant des seins monstrueux et pesants, ou une jeune fille ayant un nez crochu, lui donnant l'aspect désagréable du mécontent revendicateur. Que demandent-ils à la médecine? Ils constatent que n'étant pas physiquement normaux, leurs difformités troublent non seulement leur déterminisme intrinsèque, organique et psychique, mais surtout leur déterminisme extrinsèque, c'est-à-dire l'équilibre des rapports sociaux avec leurs semblables. C'est pourquoi, par contre-coup, ils présentent des troubles de réponse psychique au milieu, de telle sorte que la médecine ne prétend plus à une seule action sur la forme et la fonction, mais encore sur le moral, qui synthétise le comportement et la conduite. Ces patients ne réclament-ils pas le retour à un état formel et fonctionnel normal? Pour satisfaire au conformisme individuel et collectif, ils veulent être semblables au *statu quo ante*, et

surtout à la foule des autres. Ils réclament donc une médecine du présent et de l'immédiat. Mais dans ces cas particuliers apparaît un nouveau point de vue ; ces patients, comme leurs médecins, se proposent le *mieux*. Au désir de refaire une bouche conforme, une poitrine légère et un nez harmonieux s'ajoute une volonté pour la plus belle bouche, la plus belle poitrine et le plus beau nez. La finalité a donc changé sa modalité, et l'esthétique a fait son apparition comme l'expression d'un devenir superlatif pour une médecine future.

S'il existe différents points de vue médicaux, celui du bon ou de l'individuel, du bien ou du collectif et du mieux, ne pourrions-nous pas en découvrir les expressions caractéristiques ?

En effet, la finalité individuelle réclame l'immédiat par un retour rapide au déterminisme normal ou l'illusion de ce retour (médication symptomatique). Aussi le point de vue du bon se symbolise-t-il avec *l'urgence*. Le vieil adage « *primum non nocere* », résume l'écueil dans l'action thérapeutique selon ce point de vue. Quant à la finalité collective, elle recherche la réalisation de conditions qui limiteront ou empêcheront l'éclosion des maladies. Aussi le point de vue du bien s'exprime-t-il par la prévention et le but à atteindre s'exprime-t-il par l'aphorisme: « *Il vaut mieux prévenir que guérir* ». Quant à la finalité esthétique qui se propose le mieux, qu'il s'agisse de forme ou de mouvement, elle se ramène à un problème de proportion qui se symbolise par le *beau*. Aussi pouvons-nous formuler comme il suit l'aphorisme des partisans du point de vue du mieux : « *La correction de la difformité principale fait apparaître les difformités secondaires* ».

L'urgence, la prévention et le beau sont trois expressions symboliques de la médecine, appartenant les deux premières à l'immédiat et au présent, et la troisième au devenir.

Le médecin qui observe la forme générale du corps, la ligne comme on dit, cherche la cause de l'apparition de la difformité dans l'état général et l'action cosmique, beaucoup plus que dans la malformation locale, comme par exemple dans les dysmorphies et les maladies endocriniennes (Sandaz).

Qui considère la forme, cherche encore la correction esthétique dans les rapports réciproques des différentes parties du corps. La loi des proportions joue et les mathématiques s'imposent à l'attention du médecin et du chirurgien de l'esthétique, tout comme elles s'imposent à l'architecte, au sculpteur et au peintre. Il faut alors prendre le compas de Pythagore et adopter le rapport 1, par exemple.

Si le point de vue esthétique de la médecine satisfait par une *correction individuelle* le point de vue du bon, puis par une *correction conformiste* ou une prévention de la difformité le point de vue du bien, il y ajoute *le mieux*, dont l'épanouissement suppose une réponse préalable aux deux précédents, sans quoi le mieux ne serait qu'un sophisme. La médecine esthétique synthétise donc les points de vue que nous avons exposés, de telle sorte que si l'on peut satisfaire l'individu malade au point de vue du bon et du bien sans faire appel à celui du mieux, la réciproque n'est pas vraie.

Cet esprit scientifique se découvre encore dans l'action thérapeutique. Pour combattre une quelconque difformité, le point de vue esthétique de la médecine agit d'abord sur l'état général afin d'assurer à l'individu sa meilleure adaptation au cosmique. Secondairement elle agit sur la difformité elle-même, soit par des traitements locaux, soit par la chirurgie, en attendant la naissance de la prévention esthétique par amélioration de la race. La chirurgie rectifie les difformités du nez, des oreilles, de la poitrine, du ventre, des joues et des rides. Elle n'exclut pas la chirurgie de l'immédiat ; elle la complète et marque un progrès, telle l'opération esthétique des tumeurs du sein que nous avons préconisée depuis de nombreuses années et dont nous avons publié les principes dans le *Journal des Praticiens* du 23 janvier 1941. A une thérapeutique de l'immédiat s'ajoute donc une thérapeutique du devenir.

En conclusion, le point de vue esthétique de la médecine, son éclosion et son développement, se présente comme une réaction contre l'esprit médical classique actuel. En effet, au nom de la notion de déterminisme, celui-ci se perd dans une analyse sans fin des phénomènes, d'où l'apparition des spécialisations. Le point de vue esthétique de la médecine se présente au contraire comme un retour vers le général. Usant tour à tour de l'analyse et de la synthèse dans l'étude et l'interprétation des phénomènes, l'esthétique se présente comme une évolution, une adaptation et un progrès du concept médical dans le devenir. Il acquiert une valeur qui dépasse le simple immédiat et étend son territoire au rajeunissement, à la descendance et à la race.

La médecine affirme une évolution ; *classique*, elle considère la forme, le mouvement dans le présent et l'immédiat (urgence et prévention), et cherche le retour *au statu quo ante* de l'individu ; *esthétique*, elle considère la forme et le mouvement non seulement dans le présent, mais dans le devenir selon un esprit synthétique, dont la finalité s'exprime par ce que nous appelons le beau.

## Orientation nouvelle de quelques recherches Biologiques,

par le Docteur Jacques LECOURT.  
Président de la Société Internationale de Recherches  
contre la Tuberculose et le Cancer.

Les possibilités expérimentales de notre époque ont ouvert un nouveau chapitre : celui de la *Mesure dans la maladie*, c'est-à-dire de la grandeur d'une perturbation qui croît d'unité en unité chez le malade, pour décroître d'unité en unité jusqu'à sa disparition définitive dans la guérison.

Il n'est pas étonnant qu'ainsi employée, *la mesure* ait apporté, pour le traitement de maladies réputées incurables ou mortelles, *un élément d'ordre et de salut*, en créant une nouvelle discipline.

C'est seulement *par la mesure* que l'homme peut espérer trouver la solution des problèmes qui se rapportent à son bien-être physique et à son bonheur moral.

C'est à force de mesurer qu'il a appris que *tout dans l'Univers* est manifestation, distribution ou transformation *d'énergie* ; que la matière elle-même, est de l'énergie condensée dans la prodigieuse texture de l'atome et le tournoiement des charges électriques élémentaires.

*Mesurer*, c'est chaque fois que cela est possible, *définir* au plus juste *avec des nombres* ; c'est ajuster le langage à l'ordre de grandeur nécessaire pour accroître notre connaissance de la nature.

Souvent, c'est observer tout simplement la rencontre de deux traits, le déplacement des aiguilles sur un cadran, la montée ou la descente d'un index devant une échelle graduée.

*L'idée, de nombre* nous est imposée *par l'expérience*. Elle est née du contact quotidien des corps résistants. Notre perception d'un monde extérieur discontinu, engendre forcément *l'idée d'unités distinctes*, et par suite l'idée de nombre, qui manquerait à des êtres plongés dans un milieu ne leur donnant que la sensation de l'homogène et du continu.

C'est parce que la *mesure* est liée à l'observation de la Nature *qu'elle est devenue*, au cours des âges, *le moyen de retrouver* et de suivre, dans la trame compliquée des phénomènes, *les fils enchevêtrés des fois simples*.

Sans doute, elle exigerait des méthodes d'observation et de raisonnement déjà perfectionnées. Mais lorsque l'homme fut en état de passer de l'étude qualitative et descriptive des faits à leur analyse quantitative et causale — après avoir été si longtemps exposé à l'indétermination des phénomènes — il put s'attaquer, avec un bonheur croissant, à la détermination de leurs conditions initiales.

L'expérience établit:

1° que les phénomènes de mouvement et d'équilibre intervenant toujours et partout, on peut prévoir et mesurer les effets qu'engendrent des conditions initiales quelconques ;

2° que les conditions initiales d'un effet, quel qu'il soit, pré-existent dans la Nature, où il est possible d'en puiser les éléments aux sources d'énergie qui les fournissent, puis de les ajuster à l'ordre de grandeur nécessaire.

De sorte que dans cette voie, il suffit de méthode et de patience — cette longue patience par quoi M. de Buffon caractérisait le génie — pour aboutir au succès.

\*  
\*\*

Malgré l'évidence de ces idées, on peut se demander si certains aspects qualitatifs ne sont pas trop complexes — telles les apparences de la maladie et de ses figures changeantes — pour être ramenés à des nombres qui permettent d'en saisir la cause initiale dans son intensité et dans ses mouvements.

N'y a-t-il pas un abîme entre les *méthodes de la Biologie et celles des Mathématiques*, et le résultat intuitif, un peu vague, procédant d'un examen attentif, d'une auscultation de l'être vivant n'est-il pas plus sûr que toute précision demandée aux techniques des sciences exactes pratiquées dans les laboratoires ?

La réponse à ces questions importantes pour l'avenir des connaissances médicales doit être soigneusement pesée après mûre méditation.

Si les ponts entre l'observation clinique et les procédés du calcul ne paraissent pas plus nombreux, cela tient à ce que la Médecine ayant tout à attendre des autres branches de la connaissance, en était hier à ce que pouvait être l'optique avant Galilée dont la lunette élargit le champ des observations astronomiques et le porta vraiment à l'ordre de grandeur de l'Univers. Elle ignore le rôle de l'oxygène dans la respiration jusqu'à Lavoisier ; les principes premiers de la physiologie jusqu'à Claude Bernard ; l'identité des lois auxquelles obéissent la chimie minérale et la chimie organique jusqu'à Berthelot ; enfin jusqu'à Pasteur, l'étendue des horizons de la bactériologie que devaient lui ouvrir les lentilles du microscope. Il faut attendre, en effet, l'ère pastorienne contemporaine pour aborder, au delà de l'étude qualitative et descriptive des aspects de la maladie, la détermination de ses causes premières.

\*  
\*\*

*Un autre sentiment exagère encore* la largeur du fossé qui semble exister entre la Biologie et les Sciences mathématiques.

C'est l'appréhension, la terreur préliminaire que tout ce qui est mathématique inspire à certaines personnes ; et cette « phobie » est répandue par ceux qui combinent les textes des mathématiques en accumulant difficultés sur difficultés, préoccupés, le plus souvent, d'impressionner par leur adresse au lieu de montrer la simplicité des



calculs — calculs qui facilitent et abrègent le travail de l'esprit en permettant de fixer la pensée par des chiffres, pour approcher le plus qu'il est possible la solution exacte d'une question.

L'image sur le graphique, du langage nuancé des chiffres, est à la base du progrès des connaissances. Elles ne sont que d'une pauvre espèce et bien peu satisfaisantes quand on ne peut pas mesurer ce dont on parle et l'exprimer par des nombres. Personne n'a exprimé avec plus d'autorité que Léonard de Vinci que tout, en Art comme en Science, repose sur les nombres et sur les rapports entre les nombres.

*La Mesure*, en définitive, conditionne le développement et le contrôle des connaissances de la Nature, *parce que la Nature*, avec une rigueur qu'aucune science ne saurait atteindre, *fait tout en nombre, en grandeur, en poids et en durée*.

Et les rapports entre les mesures sont aussi importants que les mesures elles-mêmes. Ce sont les liens entre les mesures et les phénomènes auxquels elles se rapportent (1).

Pour le biologiste, comme pour l'ingénieur, les mathématiques ne constituent pas une science mais un outil, un instrument de travail tantôt simplifiant et facilitant la recherche, tantôt fournissant un moyen d'expression générale aux résultats obtenus.

Mais le champ immense couvert par l'ensemble de ces résultats requiert le concours des disciplines diverses de la mathématique.

Tantôt les processus discontinus dont l'importance est si grande chez le vivant, se traduisent en quantités discrètes, en nombre relevant des opérations arithmétiques, tantôt les variations continues d'une fonction physiologique emprunteront leur représentation aux procédés de l'analyse, car l'algèbre est une langue écrite susceptible d'exprimer d'une manière rigoureuse et simple les faits et les relations que ces faits peuvent avoir entre eux.

\*  
\*\*

Cependant le vivant se situe non seulement par le nombre et la variation quantitative mais aussi par rapport au *milieu* où il est appelé à évoluer.

Si l'arithmétique nous menait vers la connaissance par le maniement des nombres, la géométrie introduit un autre facteur: l'espace, et la mécanique comporte l'apparition d'une troisième donnée fondamentale: le temps.

Or, la vie, telle que nous la connaissons, se développe à travers l'espace et le temps en quantité et en qualité, et le temps et l'espace sont les deux moyens d'emprise exercée par l'esprit sur la matière pour établir l'ordre dans le chaos.

Tout cela montre ce qu'on peut attendre de l'introduction de la Mathématique en Biologie, de cette Mathématique qui tient déjà sous son sceptre la Physique et la Chimie modernes et par les voies de l'Energétique électrique tend de plus en plus à expliquer la formation et la vie de l'Univers.

(1) Toutes ces idées sont celles que le Dr Arthur Vernes exprime, à quelques nuances de forme près, dans son récent et remarquable ouvrage *Mesure et Médecine*.

Les Biologistes se sont volontiers imaginé que les mécanismes vivants marchaient sous l'effet d'une impulsion unique et continue, alors que le plus grand nombre d'entre eux sont des mécanismes où la puissance se développe par petites poussées successives, donnant par leur fusion, l'impression d'un *agent moteur continu*. Mais ce dernier demeure toujours sous le contrôle d'un dispositif de freinage.

Dans tout organisme, de même qu'il existe des amortisseurs, des tampons, il y a des freins. En ce moment l'attention est plutôt portée vers les *accélérateurs* : hormones, vitamines, etc., il conviendra d'étudier leurs antagonistes, en particulier : les chalcones, sans lesquelles aucun réglage fonctionnel ne serait possible.

De même qu'une machine industrielle doit marcher à une vitesse qu'on appelle « *vitesse de régime* » pour travailler économiquement et *qu'un dispositif d'ensemble trouve son harmonie dans l'optimum*, la « *loi d'optimum* » domine toute la Biologie.

En outre, nous apercevons que si la Nature « ne fait rien en vain » selon la formule aristotélicienne, *elle cherche le moindre effort*, ou si l'on veut, elle engage un *minimum de travail possible pour obtenir l'effet maximum*.

Et on peut dire que la Nature parvient à toutes ses réalisations avec *la plus grande économie* des moyens énergétiques.

Pulsation, vibration, oscillation, résonnance, amortissement, et relation sont ses moyens d'action. Ce qui nous conduit à retenir que les règles des phénomènes pulsatoires, si importants chez le vivant, se calquent directement sur celles des phénomènes vibratoires.

*L'intermittent* permet de faire travailler la matière bien au-dessus des taux communément admis et c'est en quoi *il est économique*.

Et cette bonne Nature se comporte en définitive, comme une industrie remarquablement organisée et qui sait porter au maximum ses possibilités de production.

\*  
\*\*

En Biologie, son matériau — comme parleraient nos techniciens de l'architecture — est la matière vivante qui a ses caractéristiques bien définies, car si la matière est le « substratum » de tout ce qui nous entoure, cette matière s'assemble en dispositifs dont les uns sont inertes, les autres vivants.

Et pour bien comprendre le vivant, il faut aussi bien comprendre le non-vivant qu'on dénomme souvent, *mais à tort, l'inerte*, puisque la physique moderne nous présente, au contraire, un schéma de l'atome où le mouvement sous de folles vitesses est véritablement roi.

Il est à remarquer qu'en dehors des éléments primordiaux de structure atomique judicieusement choisie (1) qui constituent la partie solide du protoplasma, *l'eau* est

(1) Les éléments biotiques sont : C, Az, O, H, S, P, Cl, Na, K, Mg, Ca, Fe. A côté de ces 12 éléments fondamentaux et propres à toutes les cellules, on rencontre un certain nombre d'éléments spéciaux que l'on trouve sporadiquement: Si, Fl, Br, I, Al, Mn, etc. Et tous entrent dans des combinaisons complexes très différentes de celles du monde organique.

l'élément indispensable aux manifestations vitales et que *sans le phénomène d'ionisation de l'eau, rien ne serait*, de ce qui est doué de vie.

La *structure colloïdale de la matière vivante* et des tissus permet de porter au maximum leur teneur en liquides.

C'est aussi grâce à cette structure colloïdale et aux propriétés physico-chimiques des colloïdes : suspensoïdes et émuloïdes, hydrosols et hydrogels, que la multitude ininterrompue des réactions du chimisme interne, entretient la vie et la défend contre les causes destructives.

∴

Si le rendement de l'appareil animal est beaucoup plus satisfaisant que ne le croyaient certains physiiciens, c'est que les énergies employées sont rythmées et qu'elles agissent par impulsions coupées d'un intervalle de repos plus grand que le temps réel de l'action.

Ce qui est une revanche de la vie sur la matière inanimée, quand elle met à son service, impulsions et quantités de mouvement.

L'examen attentif des mécanismes que la Biologie met en jeu pour accomplir ses travaux essentiels est pour beaucoup de savants penchés sur les sciences de la matière brute, une révélation — comme le fut pour eux l'étude de la colloïdologie où les phénomènes de viscosité, de capillarité, de tension superficielle, d'adiabatisme, les ont surpris par leur importance prédominante.

De même cet examen leur révélera la *primauté de l'intermittent sur le continu, du plastique sur l'élastique, de l'hélicoïdal* (composition d'une translation et d'une gyration) *sur le rectiligne*.

Partout, ils trouveront qu'un dispositif ne peut se mettre en branle qu'après avoir vaincu les déformations et les frottements, toutes les réactions d'inertie qui s'opposent à ce mouvement, et que, comme dans le monde matériel, *une action mobilisatrice*, une action quantique, *doit précéder l'action motrice utile et préparer le démarrage*.

Ils y verront encore que si (a *courbe représentative de l'oscillation apériodique* est une *exponentielle*, cette courbe, qui est en même temps *courbe statistique*, traduit la *plupart des processus propres aux êtres vivants*).

Enfin, si le monde vivant comporte *un certain ordre*, c'est-à-dire un certain arrangement de ses éléments juxtaposés dans un certain équilibre mouvant, comme tous les systèmes en équilibre, *il offre* à tout ce qui tend à modifier ou détruire cet équilibre, *des réactions modératrices, des résistances passives* qui constituent un prélèvement sur le capital énergétique, mais aussi un travail, en apparence stérile quoique nécessaire.

Nécessaire parce que ces résistances par leur seule présence, engendrent *la dyssymétrie, la rupture de l'homogénéité, la discontinuité* qui *créent le point d'appui* servant au démarrage et à l'entretien des processus vitaux.

Il ne faut pas oublier que *l'analyse* morcelle le continu et que la synthèse lie le discontinu.

Et comme rien n'existe que par comparaison, *l'Univers n'existe que par sa discontinuité et son hétérogénéité*, ses différenciations et dénivellations. Le continu et l'homogène ne mènent qu'au néant.

\*  
\*\*

D'autre part, nous constatons que les théories modernes de l'électricité tendent à assimiler complètement les processus électriques aux mouvement tourbillonnaires.

*Fille de la dyssymétrie, l'énergétique tourbillonnaire est mère de la mutabilité.* Et l'empreinte tourbillonnaire sur le vivant c'est la *symbiose aéro-anaérobie*.

Au demeurant *tous les phénomènes vitaux se présentent, sous un double aspect* qui tient à leur caractère oscillatoire. Ce double aspect, *cette bipolarité est manifeste*. Mais nous nous introduisons en observateurs dans les phénomènes. Aussi y a-t-il des divergences et des oppositions dans les points de vue.

C'est ainsi que médication et maladie ne sont que les aspects d'un même phénomène général : qui est une agression contre un organisme ayant pour effet de troubler son équilibre normal. Quand elle est maléfique, c'est la maladie. Quand elle est bénéfique, c'est le remède et la guérison.

En mathématique, le phénomène serait représenté *par une même équation* car les différences ne proviennent que de la valeur des coefficients et des paramètres.

Ce qui nous conduit à dire : la Nature ne classe pas, elle agit.

\*  
\*\*

Parmi les tourbillons vertigineux des énergies infinitésimales qui constamment se heurtent, s'agrègent ou se désagrègent, pour construire et détruire ce matériau primordial, cette substance fondamentale, ce *protoplasma* qui sous son aspect colloïdal est le support de la vie, l'élément basai de la matière vivante dans ce *monde d'éternel mouvement* où le continu n'est que le reflet visible de pulsations rapides et rythmées, où la stabilité n'est que l'apparence d'incessants rétablissements d'équilibre — dans ce *monde d'équilibre mobile* —, la relativité est reine. Et il suffit d'une légère prépondérance pour modifier le sens d'un courant, l'inverser et changer, bouleverser, transformer, les architectures physico-chimiques qui administrent la vie.

Voilà une notion dont la Biologie physiologique et pathologique doit évidemment s'inspirer.

∴

— Dans tous les actes de la vie végétative, de la vie inconsciente, il est certain que *le travail biologique est un travail dirigé*. Et tout se passe comme si une volonté extérieure, une intelligence suprême présidait à l'exécution de ce travail.

Aussi, plus le vivant perd de degrés de liberté, plus il devient autonome, plus il s'affranchit du milieu dans lequel il évolue.

Si bien que l'animal ne se libère du milieu extérieur que par une discipline accrue de son milieu interne.

La Biologie nous apprend donc, qu'on ne conquiert une liberté sans la payer d'un asservissement équivalent mais profitable.

*La leçon a sa valeur.*

\*\*

Certes, nous savions qu'« *on ne commande à la Nature qu'en obéissant à ses lois* ». Et cela nous fait poser en principe conducteur que les lois biologiques doivent toujours s'affirmer devant ceux qui se proposent de construire des sociétés plus aptes à fournir aux hommes la satisfaction de leurs besoins, la sécurité et la garantie de leur effort laborieux, la protection la meilleure contre les risques et les dangers de l'existence, et avec l'essor de leur individualité dans le développement d'une communauté dont ils sont solidaires, la réalisation de leurs plus nobles aspirations.

Cette conception du rôle social et par là du rôle économique de la Biologie donne à nos recherches un prix inestimable.

Déjà par leur application directe dans les domaines conjoints de l'hygiène préventive et de la Médecine curative, nous arrivions à arracher les hommes aux servitudes naturelles que sont pour eux, la maladie et la souffrance.

Maintenant, nous déclarons que c'est sous l'égide de la Biologie que doit se placer le plan de réforme de toute révolution.

La conservation et l'amélioration continue de la substance biologique d'un peuple, comptent parmi les devoirs les plus impérieux de l'Etat souverain. Car on ne bâtit pas une société, on ne gouverne pas une Nation, pour donner un cadre harmonieux et bien agencé à une humanité en voie de dégénérescence afin qu'elle y puisse poursuivre la triste survivance de son déclin progressif.

On bâtit une société pour la remplir d'hommes sains, intelligents et forts et pour les acheminer par l'épanouissement de leur être physique et spirituel — dans le respect de l'éthique qui régit notre civilisation — à une plénitude de vie où chacun peut espérer se tailler sa large part de bonheur.

## Le XVIII<sup>e</sup> siècle musical belge.

par Jean POLINET.

Il m'a semblé qu'il serait peut-être intéressant d'évoquer quelques-unes des grandes figures qui jalonnèrent notre XVIII<sup>e</sup> siècle musical, ce siècle que domine le souvenir de Charles de Lorraine. Ce prince Charles de Lorraine, avec, pour reprendre l'expression d'un chroniqueur du temps, avec « sa jolie cour, gaie, sûre, agréable, polissonne, buvante et chassante »...

Or donc, un document de 1763 nous apprend que la Chapelle musicale du Prince comptait à cette époque deux organistes, six chanteurs, trois premiers et trois seconds violons, deux violes, deux violoncelles, une double-basse, un basson, trois hautbois et flûtes.

Aux orgues, nous trouvons Josse Boutmy ; aux violons, Guillaume et Jean-Baptiste Van Maldere, Joseph-Etienne Loeillet.

Ainsi, sur ce seul document, se trouvent réunis trois des noms les plus brillants de l'école des Pays-Bas du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A tout seigneur, tout honneur : commençons donc par dire quelques mots de celui qui, durant une bonne trentaine d'années, fut à la tête de cette chapelle princière, occupant ainsi le poste musical le plus important du pays : Henry-Jacques De Croes.

Né à Anvers le 19 septembre 1705, De Croes s'initia de bonne heure aux secrets de son art; et, à peine âgé de 18 ans, il fut engagé comme premier violon à l'église Saint-Jacques à Anvers, où il jouait d'ailleurs accessoirement de la viole, du hautbois, de la flûte et du violoncelle. Dans le même temps, il composait des œuvres assez nombreuses, tant dans le domaine de la musique religieuse que dans celui de la musique instrumentale.

Six ans plus tard, suivant l'exemple de pas mal de nos compatriotes, à commencer par notre glorieux Roland de Lassus, il s'en fut chercher fortune en Allemagne et entra au service du prince de Tour et Taxis, à Ratisbonne, où il remplit vraisemblablement les fonctions de maître de chapelle.

Une vingtaine d'années plus tard, le hasard ou le mal du pays le poussant, il rentra aux Pays-Bas et se fixa à Bruxelles, et ne tarda pas à devenir un des trois premiers violons de Charles de Lorraine. Le 13 août 1755, il fut appelé au poste de maître de la chapelle princière, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue le 16 août 1786.

Son activité comme compositeur dut être très grande, puisqu'un de ses écrits nous apprend que, peu après sa nomination, l'on ne jouait pratiquement que les œuvres qu'il écrivait ou choisissait, étant donné que les partitions conservées aux archives étaient, ou bien trop vieilles, ou bien trop « pathétiques » pour convenir aux solennités religieuses.

Il nous souvient d'avoir entendu, il y a quelques années, un « Concerto pour

violon » de De Croes, qui est un véritable petit joyau. De telles merveilles, on en trouvera sans doute beaucoup le jour où l'on se décidera enfin à mettre méthodiquement en valeur ce patrimoine de beauté.

Le document que nous avons cité en débutant mentionnait, aux pupitres des violons, la présence de Guillaume et de Jean-Baptiste Van Maldere : ce ne sont pourtant point là les représentants les plus distingués de la très musicienne famille des Van Maldere. Aujourd'hui l'histoire retient surtout les mérites de leur frère à tous deux, Pierre Van Maldere, qui eut une carrière relativement courte, puisque, né à Bruxelles le 13 mai 1724, il devait y mourir le 3 novembre 1768.

Carrière courte mais particulièrement bien remplie, vous allez en juger.

Tout jeune, il entra comme enfant de chœur dans la chapelle princière, où il eut la chance d'être pris en amitié par De Croes, qui lui enseigna la composition, avant de le faire admettre comme violon. Très vite, il se fit remarquer par des dons exceptionnels, tant et si bien que Charles de Lorraine le chargea de l'exécution des soli. Une consécration plus éclatante encore l'attendait, puisqu'il fut nommé valet de chambre du prince.

On se tromperait grandement en attachant à ce titre de valet de chambre la signification qu'on lui donne à présent. Et c'est si vrai que le valet de chambre Pierre Van Maldere jugea absolument indigne de sa nouvelle grandeur de continuer à occuper son pupitre de premier violon : et il put assurer sa succession à son frère aîné, Guillaume.

Puis, ayant obtenu un congé, notre valet musicien se mit en tête de conquérir les suffrages de Paris. Là, il fit jouer l'une ou l'autre de ses symphonies, et avec un vif succès.

Un beau jour, il vit venir à lui un littérateur qui lui mit en main un livret d'opéra-comique. Van Maldere se laissa tenter et eut tôt fait de mettre cela en musique. Malheureusement le poète était médiocre et son poème (si l'on peut dire) était exécrable. C'est dire que cette pièce, qui portait le titre prédestiné de « La Bagarre », déclina le plus beau des charivaris, lorsqu'elle fut créée à la Comédie Italienne en 1762. Pourtant, voulant établir une nette distinction entre le librettiste et le compositeur, le public applaudit chaleureusement plusieurs numéros de la partition. Mais ce distinguo subtil n'eut pas l'heur de consoler Van Maldere, qui s'empessa de regagner Bruxelles et son emploi à la cour. C'est là qu'il mourut en 1768 et Charles de Lorraine ordonna pour lui, à l'Eglise Saint-Jacques-sur-Coudenberg, des funérailles exceptionnellement fastueuses.

Le plus beau titre de gloire de Van Maldere, ce ne sont pas ses opéras-comiques, joués avec succès à Bruxelles, qui le lui ont conféré, mais bien ses symphonies qu'on a pu qualifier de préhaydniennes, tant leur style annonce le classicisme viennois.

C'est Van Maldere qui eut l'insigne mérite de frayer les voies dans notre pays aux nouvelles lois de la composition instrumentale codifiées par Stamitz et sa fameuse école de Mannheim, et dont Gossec notamment s'était fait le propagateur en France.

Ces symphonies furent d'ailleurs, du vivant de leur auteur, éditées à Bruxelles,

à Paris et à Londres, et jouées avec la plus grande faveur en Allemagne comme en France et en Angleterre.

Il est glorieux, ne trouvez-vous pas, ce titre de précurseur de Haydn, que peut revendiquer notre compatriote? Hélas, dans son propre pays, ses œuvres sont trop négligées aujourd'hui. Durant ce dernier lustre, nous ne nous souvenons que de l'exécution de deux de ses symphonies ; et pourtant elles nous ont semblé être d'authentiques petits chefs-d'œuvre. Ici encore, un fervent travail de prospection s'impose.

Nous avons vu que, parmi les violons de la chapelle princière, figurait également Etienne-Joseph Loeillet. Loeillet, encore une petite dynastie de musiciens dont la renommée a largement franchi nos frontières.

C'est Jean-Baptiste Loeillet qui fut le plus célèbre. Né à Gand en 1653, il était à la fois flûtiste virtuose et claveciniste expert. Après un court séjour à Paris, il se fixa à Londres en 1705. Là, il se mit à organiser chez lui, chaque semaine, des concerts de musique de Chambre qui firent bientôt fureur et au cours desquels on jouait énormément d'œuvres de Loeillet lui-même et de l'école italienne.

Professeur à la mode, il se fit une assez jolie fortune. D'autant plus que, sous l'astucieux prétexte d'angliciser son nom, il n'hésitait pas à signer certaines de ses compositions: Jean-Baptiste Lully, ce qui, évidemment, le faisait bénéficier d'une confusion assez flatteuse pour lui !...

Un des fils (ou un des neveux) de ce Jean-Baptiste, Jacques Loeillet, tenta sa chance en Allemagne ; et, ce faisant, il ne fut pas malavisé, puisque nous le trouvons vers 1720 comme hautboïste de l'électeur de Bavière à Munich et concert-meister du Duc Ferdinand. Plus tard, il gagna Paris où il devait mourir en 1746, après avoir connu d'inappréciables succès comme hautboïste de la Chambre, et des triomphes un peu plus discutables comme imitateur de diverses sonorités instrumentales.

Quant à Etienne-Joseph Loeillet, que nous avons vu à la chapelle de Charles de Lorraine, il était également organiste à la collégiale Sainte-Gudule.

Pour rester parmi les organistes et à la Chapelle musicale de la Cour de Bruxelles, parlons un peu de Josse Boutmy, encore un Gantois. Né en 1680, il ne devait mourir dans notre capitale qu'en 1779, c'est-à-dire quelques mois seulement avant de devenir centenaire.

Lui aussi regarda vers l'Allemagne et s'en fut remplir les fonctions de maître de clavecin du Prince de Tour et Taxis. Puis il eut l'honneur de voir publier à Paris un premier recueil de pièces pour clavecins de sa composition.

Peu après, il vient à Bruxelles, où, nous l'avons dit, il se vit offrir le double poste d'organiste et de maître de clavecin de la Cour. Innombrables furent dès lors les jeunes filles de l'aristocratie auxquelles il enseigna les rudiments de son art; de cet art qu'il servait avec une ferveur et une probité qui ont permis à Hadermann de saluer en lui une sorte de Jean-Sébastien Bach flamand, cette comparaison ne valant évidemment que pour la vie et non pour l'œuvre de Boutmy, encore que cette œuvre ne doive pas être sans intérêt ni valeur, et qu'on pourrait peut-être utilement exhumer ses six concertos pour clavecins.



Son clavecin ne lui faisait d'ailleurs pas désertier ses orgues. Au contraire, on pouvait l'entendre régulièrement, non seulement à la Cour, mais encore à cette église des Jésuites, aujourd'hui disparue mais qui se dressait alors au Grand Sablon, entre les actuelles rues de la Paille et de Rollebeek.

La vie de ce Bach flamand ne fut pas exempte de soucis ni de charges, puisqu'il avait à pourvoir à l'éducation de douze enfants, dont certains suivirent dignement l'exemple de leur père.

Entre autres, Léonard Boutmy, qui, lui, regarda vers le Sud. Et c'est ainsi qu'il devint l'organiste attitré de Joseph I<sup>er</sup>, roi de Portugal. Il fut bien vite chargé de diriger également l'orchestre qui accompagnait au théâtre de Lisbonne les représentations d'opéras italiens.

Comme tout ceci lui rapportait plus d'honneurs et de considération que d'argent, il donna un beau jour sa démission et revint à Bruxelles, puis à Clèves, et publia outre de gracieuses pièces pour clavecin, un « Traité sur la Basse continue » qui fit autorité.

Quant à Laurent, un autre fils de Joseph Boutmy, son père eût bien voulu lui voir prendre sa succession aux orgues de la Cour de Bruxelles. Malheureusement Charles de Lorraine avait d'autres vues. Cela n'empêcha d'ailleurs pas notre musicien de faire une excellente carrière, puisqu'il devint organiste de l'église Saint-Bavon à Gand.

Un autre personnage qui joua un rôle important dans la vie musicale de Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, est Witzhumb. A la vérité, il s'agit là d'un Autrichien, mais, encore enfant, il se fixa chez nous et y fit toute sa carrière. D'abord membre de la Chapelle de l'Archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur de l'Empereur Charles VI, il dut abandonner la lyre pour l'épée et servit comme hussard pendant la guerre de sept ans. Mais, la paix revenue, il entra à la Cour de Charles de Lorraine, qui ne tarda pas à le nommer chef d'orchestre du Théâtre, notre actuel Théâtre de la Monnaie.

Et il faut croire qu'il s'acquittait de ses fonctions avec un zèle exceptionnel, puisqu'un critique du temps a jugé ainsi les résultats de sa direction : « L'orchestre de ce théâtre, écrit-il, est renommé dans toute l'Europe. Il est à présent sous la direction de M. Witzhumb, maître de chapelle, homme actif, intelligent, qui met beaucoup de zèle à conserver la bonne discipline parmi ses musiciens ».

Witzhumb, notamment, tenait à montrer ici, aussitôt qu'ils avaient triomphé à Paris, les principaux ouvrages de notre illustre Grétry.

Signalons le en passant, nombre d'opéras-comiques donnés à Bruxelles étaient donnés en langue flamande, et le public y prenait un vif plaisir.

A la mort de De Croes, c'est Witzhumb qui fut appelé à la tête de la Chapelle de Charles de Lorraine. Son règne fut d'ailleurs éphémère, puisque certaines raisons d'ordre politique le portèrent à s'établir en Hollande, où il mourut, largement nonagénaire et dans un complet dénuement, en 1816.

Sans nous attarder à des Godecharle, à des Van Helmont, à des Staes, nous croyons avoir donné une idée assez complète de l'activité musicale à la Cour de Charles de Lorraine.

Tous ces petits maîtres évoluaient aux environs du Sablon et de cette place Royale, où, mystérieusement à l'écart de notre circulation et de notre fièvre modernes, l'âme du bon prince Charles de Lorraine, le gouverneur que nos aïeux aimèrent, semble vivre et errer encore dans la quiétude assoupie de nos actuels Musées et Bibliothèque royale.

Tous ces petits maîtres évoluaient, dans ces décors à la fois rians et austères, ou encore dans l'estivale résidence princière de Tervueren. Comme en ce jour de novembre 1763 où, dans la salle du Trône, en présence de Charles de Lorraine, un enfant de sept ans, avec sa sœur, joua comme seuls doivent jouer les anges, — un enfant qui venait de Salzbourg et qui s'appelait Wolfgang-Amadeus Mozart.

Et n'oublions pas que dans le même temps, la Wallonie elle aussi faisait entendre sa voix dans le concert européen. Avec son délicieux Jean-Noël Hamal, avec surtout son Grétry, son Gossec et son Méhul, dont les œuvres, de Paris, rayonnaient sur toute l'Europe.

Certes, notre XVIII<sup>e</sup> siècle musical ne nous offre guère de noms aussi fastueux que ceux de Dufay et d'Ockegem, de Tinctoris et de Josquin, de Willaert et de Lasso ou de De Monte ; mais, en toute objectivité, il nous semble qu'on ne peut point parler, à son sujet, d'une époque creuse pour notre musique. Soyons persuadés que si l'on s'en donnait la peine et si l'on voulait quitter des sentiers trop perpétuellement battus, on découvrirait chez tous ces petits maîtres de ravissants chefs-d'œuvre.

Avec Joseph-Nestor Fiocco, nous nous trouvons encore devant un des représentants les plus méritants de notre XVIII<sup>e</sup> siècle musical.

Certes, les Fiocco sont d'origine vénitienne, mais cependant, ils ont si fidèlement et si constamment œuvré dans nos contrées que nous pouvons le plus légitimement du monde les considérer comme nôtres.

Pietro-Antonio Fiocco, le père du claveciniste Joseph-Nestor Fiocco, est donc né à Venise vers 1655. Très jeune encore, il vint chez nous et devint maître de chapelle de cette merveilleuse église Notre-Dame des Victoires, au Sablon. En même temps, il portait le titre de maître de Chapelle du Duc de Bavière. C'est en 1714 qu'il mourut, laissant un nombre assez important d'œuvres de musique religieuse, avec ou sans accompagnement instrumental.

Il laissait également deux fils. L'un d'eux, Jean-Joseph, devint maître de Chapelle de la Cour. L'autre, Joseph-Nestor, né en 1703, fut vice-maître sous la direction de son frère. En 1731, il abandonna ces fonctions pour succéder à l'illustre Willem De Fesch à la tête de la maîtrise de Notre-Dame d'Anvers. Six ans plus tard, il revint dans la capitale, occupant cette fois le poste de maître de chapelle de la collégiale Sainte-Gudule, avant de décéder prématurément en 1741.

C'est à une œuvre surtout qu'il doit l'essentiel de sa réputation: un recueil de deux « suites » se composant chacune de douze pièces pour le clavecin, qu'il dédia à son protecteur le Duc d'Arenberg.

Outre des mouvements de danses, tels qu'une sarabande, une gigue, un menuet, une gavotte, etc., nous trouvons là de petits bijoux à visées descriptives et pittores-

ques : « L'Armonieuse, la Plaintive, la Villageoise, les Promenades, l'Inconstante, l'Inquiète, les Sauterelles, les Zéphyr », etc., etc.

L'énumération seule de ces titres, exquisément naïfs et archaïques, nous indique que Fiocco a regardé vers le grand Couperin et l'admirable école des clavecinistes français. Et, de fait, l'écriture et l'ornementation de Fiocco ne font que confirmer cette impression, encore que s'y ajoute, note Ernest Closson, une « morbidezza » toute italienne.

Fiocco ne fut pas le seul des musiciens à avoir mis en valeur toutes les ressources du clavecin ; le gros public ignore encore trop généralement que nous comptons quelques clavecinistes de premier plan, et dont une fois de plus, il serait extrêmement intéressant d'écouter plus souvent les exquis créations.

Nous avons déjà dit que le vieux Josse Boutmy et le Gantois Jean-Baptiste Loeillet s'étaient acquis dans cet art une enviable et légitime renommée. Ils ne furent pas les seuls.

On peut citer, entre autres, Pieter-Joseph van den Bosch, bien qu'il ait été surtout organiste (il avait été nommé en 1764 organiste de la cathédrale d'Anvers). Son goût et ses mérites ne devaient pas être minces, si nous jugeons par l'hommage que leur a rendu Fétis, qui nous montre par la même occasion la déchéance de notre musique religieuse à cette époque.

« Van den Bosch, nous dit donc Fétis, était un homme de savoir et de goût, connaissant à fond tous les styles et sachant en faire une judicieuse application. Artiste intelligent, il gémissait souvent de ce qui se faisait en musique dans le sein même de son église. Mais que peut le sens délicat d'un seul homme, contre les habitudes et les préjugés de tous ? Les fidèles avaient toutes les peines du monde à ne pas fuir le saint lieu, s'ils entendaient une messe en musique exécutée comme elle l'était alors ; certaines parties de l'office étaient accompagnées par le serpent, d'autres par deux bassons discords. Parfois, six maigres violons, renforcés d'une seule contre-basse, se mêlaient à ces instruments. Par un oubli des convenances qui se comprend à peine, les musiciens préludaient et s'accordaient dans l'église, ainsi qu'ils le font de nos jours au théâtre. L'orgue, joué par van den Bosch, pouvait seul faire une diversion agréable à l'oreille des assistants... ».

Un autre claveciniste flamand, auteur notamment de six suites et de six divertissements de réelle valeur, est le tirlémontois Matthias Van den Gheyn, né en 1721. C'est à Louvain qu'il devait mourir en 1785, comme organiste de l'église Saint-Pierre et carillonneur municipal (le plus expert de tout le pays en cette dernière spécialité).

Et quand nous aurons encore cité Robson, d'origine anglaise, et l'ecclésiastique liégeois Dieudonné Raick, nous formulerons le regret qu'on ne nous mette pas plus souvent à même d'apprécier tant de jolies inspirations, qui nous feraient sans doute passer des moments délicieux.

La prédilection de nos ancêtres pour cet art d'une suprême élégance ne pourrait étonner que ceux-là qui ignorent la part prépondérante prise par notre pays, au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, dans la facture des clavecins.

En les personnes des nombreux représentants de la petite dynastie des Ruckers, notre pays a possédé en effet des fabricants d'instruments dont la renommée avait largement dépassé nos frontières pour rayonner sur toute l'Europe.

Fétis, à quelques détails près controuvés aujourd'hui, a fort bien parlé de cette activité, particulièrement glorieuse pour nos provinces. Mieux vaut donc lui céder la parole :

« Anvers, ainsi s'exprime-t-il, était le siège principal de l'industrie musicale en Belgique. C'est dans cette ville qu'étaient établis les imprimeurs dont les presses multipliaient les œuvres de nos compositeurs. Il s'y trouvait aussi des facteurs d'orgues renommés, et des faiseurs de luth, qui passaient pour les plus habiles du pays. Enfin, c'est à Anvers qu'on fit les premiers clavecins. Des facteurs du nom de Ruckers eurent, pendant près d'un siècle, le monopole de la fabrication de ces instruments. Hans Ruckers vivait à Anvers à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>. Ses clavecins remarquables par la qualité du son et par la perfection du mécanisme, eurent un succès universel. On comprend avec quelle faveur durent être accueillis des instruments qui remplaçaient avec tant d'avantages, surtout pour l'accompagnement du chant, ceux qui étaient alors en usage. Le goût de l'harmonie faisait des progrès : on se contentait moins généralement des sons d'un luth ou d'un téorbe. Pour soutenir les voix dans les pièces à plusieurs parties, il fallait un instrument à clavier. On avait des orgues de chambre, à la vérité. Mais, d'une part, leur prix élevé empêchait qu'ils fussent très répandus, et, de l'autre, la musique profane ayant pris des allures plus vives, on préféra les vibrations brèves des cordes du clavecin aux sons soutenus de l'orgue. Ruckers construisait des clavecins à deux claviers. Le premier clavier était accordé à l'octave supérieure du second. On pouvait les jouer séparément ou les réunir à volonté... »

« André Ruckers, fils aîné de Hans, continua Fétis, succéda au talent et à la réputation de son père. Il perfectionna la construction du clavecin. Ses instruments surpassaient ce qui se faisait partout ailleurs, tant pour la beauté du son que pour l'élégance de la forme. André Ruckers avait appelé à son aide les peintres d'Anvers. Les uns lui fournissaient des dessins d'élégantes sculptures que d'habiles ouvriers exécutaient dans ses ateliers. Les autres exerçaient leur pinceau sur la caisse sonore et faisaient des instruments du facteur flamand des objets d'art précieux à double titre. Des artistes renommés ne dédaignaient pas cette besogne modeste. »

Mais Fétis nous montre le revers de la médaille, lorsqu'il conclut : « On payait jusqu'à trois mille francs, somme énorme pour l'époque, des clavecins de Ruckers décorés de peintures représentant des fleurs ou des animaux. La richesse de ces ornements, qui les fit tant rechercher d'abord, fut la cause, par la suite, de leur perte. On en brisa beaucoup pour convertir en tableaux des panneaux dont les peintures étaient attribuées à des maîtres célèbres. Il serait très difficile de se procurer aujourd'hui un clavecin de Ruckers. Peut-être n'en existe-t-il plus un seul dans toute la ville d'Anvers »....

## Voltaire und Friedrich der Grosse.

Zu dem gleichnamigen Buch von Prof. D. Mönch (1).  
von Dr. Annelise WEIGEL.

In der Begegnung Friedrichs des Grossen und Voltaires, des gekrönten Staatsoberhauptes und des ungekrönten Fürsten im Reich des Geistes, liegt ein Symbol von welthistorischer Bedeutung, deren Einmaligkeit sich nicht nur durch die Tatsache erklärt, dass es in der neueren Geschichte keine Parallele zu ihrem einzigartigen Freundschaftsbund gibt.

Die Aufgabe, dem Heranreifen und dem tiefen Sinn dieses Bündnisses zweier überragender Geister nachzuspüren, stellte sich der Heidelberger Ordinarius für Romanische Philologie, Walter Mönch, in seinem jüngst erschienenen Buch « Voltaire und Friedrich der Grosse ». Wer das Werk liest, wird nicht nur das Mass an gewaltiger wissenschaftlicher Leistung, sondern auch das psychologische Einfühlungsvermögen des Verfassers bewundernd anerkennen. Indem er sich durch die Schichten der über seine beiden Helden bestehenden Literatur zu den wahren Quellen ihres eigenen schriftstellerischen Werkes einen Weg bahnte, hat er « sine ira et studio », gerecht abwägend und doch mit fühlbarer Anteilnahme ihr Bild von allen späteren Zutaten gereinigt und es in ursprünglicher Frische vor den Leser hingestellt. Gerade die Wertung Voltaires und Friedrichs II. in ihrer gegenseitigen Wechselwirkung ist sowohl von deutscher, als französischer Seite problematisch umkämpft, sodass die grundsätzlichen, auf eingehenden Forschungen beruhenden Erkenntnisse von Mönch hier einen Wandel schaffen und eine neue Seite in dem grossen Buch der deutsch-französischen Geistesbeziehungen aufschlagen.

Der klare und kunstvolle Aufbau des Werkes in drei Büchern gliedert das überreiche Material (Voltaires Werke allein umfassen 60, Friedrichs 34 Bände) nach dem historischen Ablauf und der Entwicklung des persönlichen Verhältnisses, sowie nach den Themen ihrer Diskussionen: Diplomatie und Politik, Philosophie und Weltanschauung. Somit wird dem Leser im Spiegel der beiden grossen Geister das umfassende Bild einer Epoche vermittelt, deren höchst sublimierter Ausdruck jeder in seiner Art war, und deren Abschluss sie darstellen, während sie andererseits die Morgenröte einer neuen Zeitenwende mit heraufführten.

Wie der Untertitel des Werkes, « Das Drama einer denkwürdigen Freundschaft », verrät, ist das Verhältnis reich an Spannungen gewesen und es waltete eine seltsame magnetische Anziehung und Abstossung über ihnen. Wenn der 24-jährige, den Künsten und der Literatur aufgeschlossene preussische Kronprinz die persönliche Füh-

(1) Mönch, Walter: « Voltaire und Friedrich der Grosse. Das Drama einer denkwürdigen Freundschaft. Eine Studie zur Literatur, Politik und Philosophie des XVIII. Jh. ». Stuttgart, Berlin: Kohlhammer 1943. XV, 458 S. mehr. Taf. gr. 8°.

lungnahme mit dem um 18 Jahre älteren französischen Schriftsteller suchte, so geschah es vor allem darum, weil er an ihm die Meisterschaft in der Beherrschung der klassischen französischen Sprache, die grossen Gedanken, seinen unnachahmlichen Esprit, seinen Geschmack und die Schönheit seiner Werke bewunderte. Einen solchen überragenden Geist als Lehrmeister und Gesprächspartner zu gewinnen, war das Verlangen, aus dem heraus der junge Friedrich 1736 an Voltaire den ersten Brief schrieb und damit eine Korrespondenz einleitete, die sich über 42 Jahre, bis zum Tode Voltaires im Jahre 1778, erstreckte und insgesamt 654 Briefe zählt.

Bis zu ihrer persönlichen Bekanntschaft vergingen allerdings noch vier Jahre und erst nach dem Tode seines Vaters, Friedrich Wilhelms I., konnte der junge König 1740 die erste Begegnung mit Voltaire, die im Schlosse Moyland bei Cleve stattfand, ausführen.

Der gegenseitige Eindruck war ausserordentlich stark, denn Friedrich schreibt von Voltaire : « Er hat die Beredsamkeit Ciceros, er hat Plinius' Sanftmut und die Weisheit des Agrippa. Er vereint die Tugenden und Talente von dreien der grössten Männer des Altertums. Sein Geist arbeitet ohne Unterlass; jeder Tropfen Tinte ist ein Geistesfunke, der aus seiner Feder springt... Allein aus alledem, was ihm nur so nebenbei entschlüpft, könnte jemand, wenn er nur ein gutes Gedächtnis hat, ohne eigenen Gedanken ein glänzendes Werk zusammenstellen.» Diese Bewunderung der Vielfalt von Voltaires Talenten und seinem universalen Genie hat den König zeit seines Lebens nicht verlassen, sagte er doch in seiner Gedächtnisrede auf den Verstorbenen : « Man kann sagen, wenn der Ausdruck erlaubt ist, dass Voltaire allein eine ganze Akademie aufwog. »

Nicht minder schmeichelhaft war das Urteil Voltaires über Friedrich nach dem Zusammentreffen in Moyland: « Ich sah einen der liebenswürdigsten Menschen der Welt, einen Menschen, der wahrhaft der Charme der Gesellschaft wäre, nach dem man sich reissen würde, wenn er nicht König wäre; ich sah einen Philosophen ohne Härte und Strenge, freundlich, angenehm und gefällig; er streifte alle königliche Würde ab, sobald er mit seinen Freunden zusammen war, und schien sie so vollkommen hinter sich zu lassen, dass auch ich selbst beinahe vergessen hätte, wen ich vor mir hatte... » Durch die drei darauffolgenden, jeweils kurzen Begegnungen, die in die Zeit des ersten Schlesischen Krieges fallen, zeichneten sich für beide die gegenseitigen Charakterzüge schärfer ab. Wie jedoch nach der alten Erfahrung « simile simili cognoscitur » das Grosse nur vom Grossen erkannt wird, so überwog auch hier das Genialische, wodurch beide zu den grossen Männern gehörten, die menschlichen Schwächen, von denen jeder von ihnen nicht frei war, in ihrer gegenseitigen Wertschätzung. Erst der fünfte und letzte Aufenthalt Voltaires am Berliner und Potsdamer Hofe von 1750-53 brachte eine persönliche Verstimmung und Abkühlung in ihre Beziehungen, deren tragische Hintergründe in einem späteren Brief des Königs an Voltaire aufleuchten: « Ich habe ohne Sie nicht leben können, aber mit Ihnen kann ich es auch nicht... »

Während fortan Voltaire, der Patriarch von Ferney, den Ereignissen auf der Bühne des Weltgeschehens als geruhsamer Privatmann folgen konnte, durchlief Fried-

rich die schwersten Jahre seines Lebens, in denen er mehr als einmal am Abgrund der Verzweiflung stand und sich nur langsam und mit schweren Opfern zu der Selbstüberwindung und stoischen Haltung durchrang, die wir an dem einsamen Philosophen von Sanssouci kennen. In diesen Jahren lebte der Briefwechsel zwischen den alten Freunden wieder reger auf und die Briefe Voltaires aus jener Zeit sind die Begleitmusik zu den grossen politischen Ereignissen vom 1. schlesischen Krieg bis zum Ende des russisch-türkischen Krieges.

Durch seinen Briefwechsel mit den führenden Staatsmännern der kleinen und grossen europäischen Mächte — worunter derjenige mit Katharina II. von Russland ein besonders fesselndes Kapitel des Buches von Mönch darstellt — war Voltaire nach dem Prinzen von Ligne, der *alles* wusste, der Mann in Europa, der das *meiste* erfuhr. In seinem Asyl am Genfer See kreuzten sich die Verbindungsfäden von Madrid nach Petersburg, von London nach Rom, von Paris nach Berlin. Friedrich d. Gr. und Katharina II. waren unter den Herrschern Europas diejenigen, die als politische Gestalten der geistigen Grössenordnung Voltaires am nächsten standen. Es ist auf beiden Seiten ein Geben und Nehmen, ein reicher Austausch politischer Erfahrungen, philosophischer Erkenntnisse und menschlicher Bekenntnisse gewesen. Aus den Briefen Voltaires wird deutlich, dass für ihn die Gestalt des Grossen die genialste politische Persönlichkeit seines Jahrhunderts ist. Die Geschichte hat Voltaire recht gegeben, dass sich mit dem Auftreten des Preussenkönigs das Gesicht Europas veränderte, und dass der deutsche Norden bestimmend und gestaltend in das Schicksal des deutschen Reiches und des gesamten europäischen Lebens eingriff.

In seinen späteren Briefen an Katharina und Friedrich spricht Voltaire gern davon, dass er ihnen ihre ruhmvolle politische Laufbahn geweissagt habe ; denn in dieser Ueberzeugung hat er sich immer als Platoniker gezeigt, dass die Völker erst glücklich werden, wenn die Könige als Philosophen auf dem Throne sitzen.

So tiefgehend die geistige Uebereinstimmung Voltaires und Friedrichs war, so darf man sich andererseits keiner Täuschung darüber hingeben, dass die philosophische Verständigung zwischen ihnen ihre natürlichen Grenzen hatte. Sie waren bedingt durch ihre verschiedenartige Lebensstellung: ein preussischer König wie Friedrich musste kraft seines Herrscheramtes in seinen politischen Zielsetzungen anders denken und handeln als ein französischer Privatmann wie Voltaire, der von dem Ideal einer übervölkischen Gelehrtenrepublik träumen konnte, da er nicht die vordringliche Berücksichtigung der Staatsinteressen im Auge zu haben brauchte. In diesem Zusammenhang ist das ausserordentlich spannende Kapitel der Auseinandersetzung mit Machiavelli von höchstem Interesse, mit den leidenschaftlichen Diskussionen, die zur Abfassung von Friedrichs «Antimachiavelli» führten, mit den Jugendträumen des Kronprinzen von der Vereinigung von Ethik und Politik, von Philosophie und Staatskunst und der allmählichen Abmilderung des ursprünglich harten Urteils gegen den Florentiner im Laufe jahrelanger bitterer Erfahrungen. Im zunehmenden Alter gründete der König seine Persönlichkeit fester in der Lebensphilosophie des Stoizismus, in den weisen Maximen des römischen Kaisers Marc-Aurel, dessen Welt- und Lebensansicht und

dessen Herrscherweisheit er in vielen Punkten nahekam. So kommt Mönch zu dem Schluss, dass man in diesem Sinne sagen darf, Friedrich sei über Voltaire hinausgewachsen : « Während Voltaire Privatmann bleibt, wird Friedrich König und Staatsmann, während Voltaire, von den intellektuellen Aufgaben besessen, bei seiner Aufklärungphilosophie verharret, leitet den König mehr und mehr die stoische Philosophie durch das Leben, macht ihn hart und widerstandsfähig, bildet seinen Willen und Charakter und schafft damit die andere Vorbedingung für sein gewaltiges nationales Erziehungswerk am preussisch-deutschen Volke ».

Voltaires grossartige Leistung, die bis heute niemand besser und anders charakterisieren konnte als Friedrich selbst, war das Bemühen um die Aufklärung einer gebildeten Oberschicht aller zivilisierten Nationen der Welt. In einem Brief vom September 1775 zeigte der König selbst einmal Voltaires Rolle als Führer in jener Revolution der Geisteswelt auf, deren entwicklungsgeschichtliche Linie von Epikur, Gassendi, Bayle, Newton, Locke zu Voltaire verläuft, und in der Friedrich also den englisch-französischen Aufklärungskampf bedeutungsvoll an die lukrezisch-epikureische Tradition der Antike anknüpfte. Voltaires kämpferischer Einsatz für die Rechte der Menschheit und gegen die Hydra der Ungerechtigkeit, des Aberglaubens und des Fanatismus fand immer wieder die ermunternde und tatkräftige Unterstützung Friedrichs. Das Ziel der voltairischen Philosophie war es, ein allen Menschen verständliches, den Gesetzen der Vernunft entsprechendes Gott-, Welt- und Menschenbild hinzustellen und die Erdenbürger zu einer vernünftigen, dem Wohle der einzelnen, des Vaterlandes und der Menschheit dienenden Tätigkeit anzuleiten. Während es jedoch Voltaire versagt blieb, ein wahrer Erzieher des Menschengeschlechts zu werden, errang sich Friedrich unter Mühen und Entsagungen die Voraussetzungen für seine Wirksamkeit nach aussen durch die Ueberwindung seiner selbst im Dienste an dem Staat und der Nation, wodurch er Freunde wie Feinde zur Anerkennung seiner inneren Grosse als Menschen zwang. Die drei Haupttendenzen seiner Philosophie sind die Erziehung des einzelnen zum richtigen Denken, die Weckung des Gewissens und Pflichtbewusstseins und drittens die Persönlichkeitsbildung. Stützpunkte für die erste Richtung fand er vornehmlich in Wolff, Bayle und Voltaire, die zweite Tendenz zum grossen Teil in der protestantischen Morallehre des Christentums, die dritte aber vermittelte ihm die stoische Lebenslehre und Weisheit. Sein Stoizismus tötete jedoch nicht seinen Epikureismus, dem ebenfalls eine Temperamentsveranlagung in ihm entsprach. Seine Grosse liegt in der richtig abgemessenen Schwingungsweite zwischen beiden Polen. So ist Friedrich der Grosse als philosophisches und psychologisches Phänomen sehr deutlich von Voltaire zu unterscheiden, in dessen so buntem und durchgeistigten Leben Spannungen und Entspannungen von dieser Tragweite unbekannt sind. Voltaire ist eben eine weniger von der Ethik als vom Intellekt her zu begreifende Erscheinung.

Die Fülle der Aspekte, die das Werk von Mönch bietet, konnte hier nur andeutungsweise aufgezeigt werden. Abschliessend seien die Worte des Autors zitiert, mit denen er das tiefere Wesen des Verhältnisses der beiden Grossen umreisst :

« Weil Friedrich und Voltaire als Vertreter der höchsten politischen und militä-



rischen Macht einerseits und der breitesten philosophischen und literarischen Souveränität andererseits Grossen von säkularer Bedeutung sind, ist ihre Begegnung nicht nur von biographischem Interesse, sondern sie wird zu einem nationalfranzösischen und einem nationalpreussisch-deutschen Anliegen, soweit nämlich ein jeder von ihnen auch den Geist seiner Nation vertritt. Darüber hinaus steigert sich diese Begegnung, insofern beide Persönlichkeiten Weltgeltung haben, zu einer europäischen Bedeutsamkeit. » Was sich in der Begegnung zwischen Friedrich und Voltaire symbolhaft abspielt, ist die Geschichte zweier Nationen, über denen das Schicksal der feindlichen Brüder waltet. Im Schnittpunkt ihrer Lebenslinien erfolgt eine Berührung zwischen Frankreich und Preussen-Deutschland, über deren zukünftige Rolle Voltaire und Friedrich manches geweissagt haben, das in späteren Zeiten in Erfüllung gegangen ist. Je weiter sich Voltaire nach dem Zusammentreffen mit Friedrich wiederum von ihm entfernt, um den Grossen nur noch aus der Ferne wirken zu sehen, um so deutlicher wird ihm aus der europäischen Perspektive heraus die zukünftige Rolle, die Deutschland unter Preussens Führung einst in der europäischen Gesellschaft spielen wird. Von dieser Warte aus betrachtet, gehört der Briefwechsel zwischen Friedrich dem Grossen und Voltaire vor und nach ihrer Begegnung zu der spannendsten Literatur, die das an seinem politischen Schrifttum *so* reiche XVIII. Jahrhundert aufzuweisen hat ».

Es wird stets im Dunkel der Geschichte verborgen bleiben, warum Voltaire, dem wir neben anderen grossen historischen Werken auch einen « Précis du Siècle de Louis XV », verdanken, nicht der friderizianischen Aera, der er doch in allen seinen brieflichen Aeusserungen den europäischen Primat zuerkannte, durch eine Darstellung aus seiner Feder ein unsterbliches literarisches Denkmal errichtete. Keiner wie er wäre in so vielfacher Hinsicht prädestiniert gewesen, ein Porträt des grossen Preussenkönigs zu zeichnen : als persönlicher Freund Friedrichs hatte er wie kaum ein anderer in der Seele des Königs gelesen, als Philosoph und Dichter seine geistige Entwicklung verfolgt und mitbestimmt und als Historiker besass er den Ueberblick über das politische Geschehen und die geheimen Zusammenhänge und Hintergründe seiner Zeit. « Der Mann, der ganz Europa mit Ideen versorgte », wie Friedrich ihn einmal scherzhaft nannte, wird vor der Grosse der Aufgabe schwerlich zurückgeschreckt sein. Er stand nicht im Schatten seines königlichen Zeitgenossen — denn sie waren auf einer übersozialen Ebene durch den Adel des Geistes ebenbürtig — wohl aber flösste die achtunggebietende Erscheinung des Königs dem Dichterphilosophen einen Respekt ein, vor dem seine Spottlust und Satire verstummte. So gebot ihm vielleicht ein Gefühl der Ehrfurcht Schweigen.

Die Lücke ist nun, zwei Jahrhunderte nach dem ersten Auftakt zu dieser jahrzehntelangen « Freund-Feindschaft », durch das vorliegende Buch von Mönch geschlossen worden, der aus der zeitlichen Distanz heraus und über den damaligen Tagesfragen stehend, anhand der bleibenden Zeugnisse zum verantwortungsbewussten Interpreten des voltairischen und friderizianischen Gedankengutes, ihrer Ziele und Wünsche werden konnte. Sein Buch ist geeignet, über die Bedeutung für den deutschen Leser hinaus eine Brücke zum tieferen Verständnis der deutsch-französischen Beziehungen

zu schlagen und das weist dem Werk gleichzeitig seinen Platz in der allgemeinen europäischen Geistesgeschichte, deren Gesicht von Frankreich und Deutschland massgeblich geformt wurde, zu.

## La loi d'autorité et de puissance,

par le Docteur C. CLAOUÉ (Paris).

Extrait de *COLLABORATION*, Juillet-Août 1943.

Aujourd'hui, je voudrais montrer quel est l'état d'esprit qui peut animer un scientifique français dans les conditions présentes en vous exposant la loi qui me paraît la clef de tout le mécanisme de la vie en groupement : c'est la *loi d'Autorité et de Puissance*.

Cette loi nous paraît essentielle car, dans le désarroi psychologique, chacun peut faire appel à elle pour comprendre les événements ou se comprendre lui-même. Chacun peut donc retrouver son équilibre et faire preuve d'un jugement sain dans son activité.

L'observation sociale de l'activité des hommes en société montre qu'il faut distinguer dans la personne d'autrui l'autorité et la puissance.

L'*Autorité* c'est l'impression qui se dégage du comportement et de la conduite de chacun devant les circonstances. Elle est donc essentiellement personnelle et synthétise l'ensemble de notre passé éloigné et immédiat. Elle survit donc à la personne elle-même.

L'autorité d'un médecin, par exemple, est fonction de sa manière de recevoir et de soigner ses malades, de ses succès et de ses insuccès, donc de sa compétence, de la nature de ses publications et de ses découvertes scientifiques.

Aussi l'autorité est cet ensemble d'impressions qui entraîne notre approbation ou notre condamnation. C'est elle qui donne naissance à l'opinion et à ce que nous appelons le crédit.

La *Puissance*, c'est l'usage des pouvoirs dont chaque homme peut user au cours de sa vie. La puissance ne nous appartient pas en propre, nous la recevons d'autrui. A tout moment elle peut nous être enlevée, à l'inverse de l'autorité qui nous appartient en propre et nous survit.

Le diplôme de Docteur en Médecine, par exemple, est un pouvoir et une puissance, un pouvoir en ce sens que nous pouvons postuler à l'exercice de la médecine, une puissance en ce sens que par délégation on nous accorde l'exercice de la médecine, comme le prouve l'inscription à l'ordre des médecins.

La puissance est donc une délégation faite par autrui, qu'il soit individualité ou groupement. Elle peut donc nous être retirée à tout instant : elle nous est prêtée et ne nous appartient pas.

Si nous comparons ces deux phénomènes sociaux d'autorité et de puissance, trois cas peuvent se présenter. L'autorité d'un homme peut être considérable et sa puissance très faible, ou encore son autorité très faible et sa puissance très grande, ou enfin l'autorité et la puissance sont équilibrées.

Dans les deux premiers cas nous disons qu'il y a crise, dans le dernier cas il y a harmonie.

Prenons l'exemple d'une fonction quelconque. On désigne un homme pour la remplir; deux cas peuvent donc se présenter :

1° On évince l'homme qui s'imposait par son autorité ;

2° On désigne un incompetent, c'est-à-dire que l'on donne de la puissance à un homme sans autorité par lui-même.

Dans ces deux cas, à propos de cette fonction, il y a crise. Pour dénouer cette crise, il faut mettre en fonction l'homme qui associe l'autorité et la puissance.

Si nous reprenons l'exemple du médecin, il y aura crise si l'on donne la puissance d'exercer à un ignorant, mais il y aura crise également si l'on refuse cette puissance à un homme compétent dans l'art de soigner. Il n'y aura plus crise si l'homme désigné pour l'exercice de la médecine associe l'autorité et la puissance.

Ainsi s'explique par le double jeu de l'autorité et de la puissance ce phénomène de crise que nous retrouvons partout. La crise sociale n'est qu'un résultat du désaccord entre les deux facteurs sociaux, l'autorité et la puissance dont nous exprimons le rapport par un jugement auquel nous donnons le nom d'opinion.

Bien persuadés de la vérité de cette loi d'autorité et de puissance, ne pourrions-nous pas l'appliquer à notre conduite de scientifique?

Héritiers d'une série de prédécesseurs dont l'autorité est reconnue de tous les hommes instruits et intelligents, les scientifiques français sont décidés à maintenir l'autorité léguée.

Cette autorité ne sera maintenue que par l'action de chacun dans le présent, c'est-à-dire par l'apport de travaux scientifiques nouveaux. Ainsi se créent de nouvelles raisons d'autorité, car le passé ne saurait être pour l'individu un titre d'autorité, mais pour le pays. Lorsque nous rappelons l'autorité passée, c'est à titre d'exemple et non pour en tirer bénéfice au profit d'une individualité.

L'idée directrice de l'activité sociale c'est la recherche de l'autorité qui découle de cette loi d'autorité et de puissance. Elle est fondamentale et se retrouve dans l'opinion que nous formulons sur les actes sociaux de chacun.

Chaque scientifique conscient de l'importance de l'acquisition de l'autorité doit consacrer ses efforts dans ce sens et donner à la collectivité française des travaux scientifiques et des découvertes.

Ces travaux et ces découvertes ne sont-ils pas la matière où les techniciens spécialistes puiseront sans cesse de nouvelles applications pratiques, qui augmenteront d'autant l'autorité française et son crédit?

Enfin ces travaux et découvertes ne contribueront-ils pas au lien fondamental des élites de tous les peuples? Ils permettront l'existence d'un terrain d'échanges, c'est-à-dire de relations intellectuelles qui sont la base des rapports entre les nations.

Ainsi dès que la situation se retrouvera normale et que nous nous trouverons hors des contraintes issues de notre défaite, les scientifiques français auront leur place toute désignée dans les congrès internationaux. Ils contribueront par là au relève-

ment de leur pays par l'autorité dans le cadre d'une collaboration européenne et mondiale. Cette attitude seule permettra de gagner l'amitié de tous leurs collègues et d'étendre cette bienveillance étrangère sur un pays tout entier dont on réclamera la collaboration.

A notre sens il importe peu que la France soit actuellement sans puissance ; c'est un fait qui échappe à notre volonté individuelle.

Ce qui importe dans les temps présents, c'est que, par leur conduite, les individualités françaises acquièrent l'autorité auprès des individualités étrangères et européennes en particulier. C'est un fait qui dépend de notre seule volonté.

Qui acquiert de l'autorité, acquiert du crédit. Or ce crédit n'est-il pas le premier élément de la puissance ?

## Communications. — Mitteilungen

### NOTICE SUR LA CREATION ET L'ACTIVITE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE PSYCHAGOGIE ET DE PSYCHOTHERAPIE,

par Charles BAUDOUIN, de l'Institut International de Psychagogie, 3, Taconnerie, Genève.

Un groupe de psychologues, d'éducateurs et de médecins a provoqué en 1924, à Genève, la création d'un *Institut International de Psychagogie et de Psychothérapie* (1), qui s'est affilié depuis lors au Centre Permanent des Organisations Internationales siégeant à Genève, et qui veut être un organisme propre à travailler au développement et aux applications de ces diverses disciplines psychagogiques et par là à l'élaboration d'une *philosophie pratique de la vie fondée sur les données de la science*. La création de cet organisme était rendue plus urgente que jamais, à ce moment, par le progrès inquiétant des vulgarisations de bas étage, qui menaçaient de ruiner le crédit des efforts sérieux. Il devenait nécessaire pour ceux-ci de se grouper et de s'organiser quelque peu.

Le programme de l'Institut est donc de travailler dans un esprit de synthèse et de tolérance réciproque. Il cherche à provoquer l'échange de vues, le frottement des idées, la collaboration entre représentants des diverses techniques, entre psychologues, médecins, ministres religieux et ceci en dehors de toute limitation nationale ou confessionnelle. Hais il s'est particulièrement développé comme centre d'information et d'orientation.

C'est ainsi que dans les années précédant la guerre, nous recevions de tous les pays des lettres de toute nature. Cette correspondance aujourd'hui fort réduite, n'a cependant jamais complètement cessé. Elle s'est même ces derniers temps de nouveau multipliée, ce que nous devons accepter comme un heureux augure. Parmi ces lettres il en est qui n'ont pas beaucoup d'intérêt ; ainsi il se trouve encore, et pas seulement dans les campagnes, des gens pour nous demander le moyen infaillible de se faire aimer ou de gagner à la loterie. D'autres lettres, en grand nombre, nous décrivent des cas classiques de troubles nerveux, dont le diagnostic est assez clair, et que nous pouvons généralement orienter vers la psychothérapie. Ou bien ce sont des parents inquiets au sujet de leurs enfants ou de l'avenir de ceux-ci, et auxquels il faut conseiller, suivant le cas, un traitement rééducatif, une psychanalyse, un examen d'orientation professionnelle, etc. Enfin nous recevons des exposés de conflits familiaux, professionnels, sociaux, affectifs, qu'il nous faut essayer de débrouiller. Quelques lettres qui me sont personnellement adressées, à titre confidentiel, sont, en effet, de véritables confessions ; il en est qui, en dix pages, en vingt pages, racontent tout le drame d'une vie.

Nous nous efforçons de répondre de notre mieux aux exigences de chaque cas particulier. Lorsqu'on veut venir nous consulter de vive voix, la question est évidemment simplifiée. Dans les autres cas, il nous faut orienter nos correspondants vers un praticien, une clinique, une mai-

(1) Sous les auspices d'un Comité d'honneur comprenant MM. Alfred Adler (Autriche), Paul Bjerre (Suède), Emile Coué (France), H. Driesch (Allemagne), J. C. Flugel (Angleterre), Freud (Autriche) Pierre Janet (France), C. G. Jung (Suisse), E. Rignago (Italie), Wicheslavtzeff (Russie). Depuis lors, ont été adjoints à ce Comité: MM. Heinrich Meng (Francfort-Bâle). Rév. P. Pedro Meseguer (Madrid), Michel Souriau (Nancy).

son d'éducation de leurs pays (2). Dans *les cas* où cela est impossible, restent les conseils par correspondance qui sont un pis-aller, et qui remplacent difficilement le contact direct.

Les cas que nous pouvons suivre de près sont par ailleurs ceux qui nous fournissent le moyen d'observations scientifiques, capables d'enrichir sans cesse notre expérience. Ces données me paraissent des plus précieuses pour la psychologie en général. Et à ce sujet, il me faut confirmer une vue exprimée ailleurs par Pierre Janet : Est-il tout à fait juste de dire que la psychologie pratique soit une psychologie *appliquée* ? Quand on parle de science appliquée, cela suppose d'ordinaire une science théorique bien constituée et des applications qui peuvent être déduites de la théorie. C'est le cas en physique, en mécanique, en chimie. En psychologie, il en va un peu autrement, et c'est la pratique elle-même qui est la grande pourvoyeuse de connaissances théoriques toujours plus précises. Ainsi les expériences pratiques de la suggestion, de la psychanalyse, ont donné à la théorie de l'esprit beaucoup plus qu'elles n'en ont reçu : avant elles, la psychologie théorique se réduisait à quelques formules abstraites, à des discussions assez scolaires sur les « facultés de l'âme » et à d'autres problèmes également éloignés du concret. Les grandes découvertes de la psychologie récente ont suivi, plus qu'elles n'ont précédé, la mise en œuvre de ces disciplines psychothérapeutiques, quitte à permettre ensuite de les perfectionner à leur tour. Tout au moins devons-nous dire qu'il y a ici, entre la théorie et la pratique, un constant et réciproque échange.

## LE COMITE OLYMPIQUE INTERNATIONAL A 50 ANS.

Le 16 juin 1894, il y a 50 ans, M. Pierre de Coubertin réunissait à la Sorbonne un Congrès où vingt-deux nations étaient représentées et lors duquel il fut décidé de remettre en honneur les Jeux Olympiques, ceci après une période de repos de quelques 1.500 ans.

Deux ans plus tard, en 1896, les Jeux Olympiques reprenaient à Athènes même. Par la suite, ces Jeux eurent lieu tous les quatre ans : en 1900 à Paris, en 1904 à Saint-Louis, en 1908 à Londres, en 1912 à Stockholm, en 1920 à Anvers, en 1924 à Paris, en 1928 à Amsterdam, en 1932 à Los Angelès, en 1936 à Berlin.

Depuis 1924 nous avons vu se dérouler également les Jeux Olympiques d'hiver à Chamonix, en 1928 à Saint-Moritz, en 1932 à Lake Placid, en 1936 à Garmisch Partenkirchen.

Le but du Comité Olympique International est d'assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques, de rendre cette célébration de plus en plus parfaite, digne de son glorieux passé et conforme aux idées élevées dont s'inspirèrent ses rénovateurs, de provoquer ou d'organiser toutes les manifestations et en général prendre toutes les mesures propres à orienter l'athlétisme moderne dans les voies désirables.

Le dernier Président du Comité fut le Comte Henri de Baillet-Latour, Bruxelles, décédé.

Dans les circonstances actuelles, le Comité Olympique suisse estime devoir s'en tenir à une sobre cérémonie de commémoration dont le fondateur des Jeux Olympiques modernes, M. Pierre de Coubertin, décédé en 1937, sera le centre.

Le vice-président du C. O. I., le Suédois Edström et président du Cercle Athlétique Interna-

(2) Toutes les informations que nous pouvons recevoir à cet égard sont naturellement les bienvenues. Il est utile que nous soyons en rapport avec les praticiens des divers pays et les organismes locaux. D'une façon plus générale, je me permets de recommander notre initiative à toutes les personnes que l'idée intéresse, et qui croient pouvoir nous soutenir de quelque manière, soit directement, soit en faisant connaître notre effort autour d'elles.

tional, a fait frapper une médaille commémorative portant sur une face l'effigie de Pierre de Coubertin avec l'inscription « 16 juin 1894 », de l'autre côté une apothéose du sport dans l'Antiquité avec la Flamme Olympique, les cinq anneaux olympiques et la devise : « Citius, Altius, Fortius ».

#### **ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PROPHYLAXIE DE LA CECITE.**

66, Boulevard Saint-Michel, Paris.

L'Association a été fondée le 14 septembre 1929 à La Haye dans le but d'entreprendre l'étude internationale des causes directes ou indirectes qui peuvent provoquer la cécité ou l'affaiblissement de la vue; d'encourager et de favoriser les mesures destinées à faire disparaître ces causes; de répandre la connaissance de tous les faits ayant trait à la conservation de la vue.

A la veille de la guerre un rapport, publié à l'occasion du Congrès Ophtalmologique du Caire, établissait dans quelle mesure l'Association avait répondu aux espérances de ses initiateurs.

Elle groupait alors 40 pays; dans 14 d'entre eux elle avait obtenu la création de Comités nationaux qui s'inspiraient de ses directives; elle avait convoqué des réunions internationales à Bruxelles en 1930; à Paris en 1931, 1932, 1934 et 1936; à Madrid en 1933; à Londres en 1935; au Caire en 1937; elle avait organisé des enquêtes sur les classes d'amblyopes; sur la classification internationale des causes de la cécité; sur le trachome; sur les maladies héréditaires de l'oeil; sur les accidents de la vue; sur la conjonctivite infectieuse de l'enfance; enfin elle avait fait paraître les publications suivantes: les rapports des séances annuelles; un numéro spécial de *l'Animateur des Temps nouveaux* consacré à sa propagande; une brochure sur la Préservation de la vue aux Indes; un programme d'action; un rapport du Professeur Lapersonne sur les Accidents industriels de l'oeil; une revue, le *Journal d'Ophtalmologie sociale*, dont la publication, commencée en 1938, a été interrompue par la guerre; un rapport sur le nombre des aveugles et la protection des yeux dans les différents pays.

Par son intermédiaire des articles destinés au grand public et des notes scientifiques destinées aux spécialistes avaient paru dans la presse quotidienne et médicale de chaque pays. Deux films offerts à l'Association, l'un par la Ligue Internationale de Shanghai, l'autre par la Société Nationale de Prophylaxie de la Cécité à New-York ont été présentés en Afrique du Sud, en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et en Roumanie. L'Association a également reçu de la Croix-Rouge des Indes des diapositives en couleur sur l'action entreprise dans l'immense péninsule asiatique.

Le Secrétariat a travaillé en accord constant avec la Société des Nations dont les enquêtes scientifiques constituent une source de renseignements inégalés; avec le Bureau International du Travail qui lui a fourni des informations très utiles sur la législation des accidents de la vue; avec l'Organisation Internationale du Trachome, grâce à laquelle il a approfondi le vaste problème des mesures protectrices contre les maladies infectieuses dans les pays tropicaux; avec l'Union des Associations Internationales.

L'action de l'Association ne s'est pas bornée au seul domaine des lésions et des maladies de l'oeil; par ses résonnances lointaines elle englobe tout le champ de la médecine préventive. C'est ainsi que l'étude des meilleures méthodes d'éducation pour les enfants à vue faible a entraîné dans certains pays des progrès considérables dans l'équipement scolaire; la protection contre les lésions héréditaires comprend la lutte antivénéérienne et les mesures en faveur de l'amélioration de la race; la diminution du nombre des aveugles dans les pays tropicaux ne



saurait se concevoir sans de profondes réformes du régime alimentaire, de l'habitation, de l'hygiène.

Sur ce terrain de la médecine préventive qui est en somme celui de l'amélioration des conditions d'existence, la collaboration internationale s'est révélée efficace et fervente. Même après tant de deuils, de larmes et de ruines, on peut espérer qu'elle renaîtra comme un feu qui couve sous la cendre, comme une promesse d'avenir, comme une lumière qui ne s'éteint pas.

## **FUENF JAHRE INTERNATIONALE TABAKWISSENSCHAFTLICHE GESELLSCHAFT.**

### **CINQUIEME ANNEE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA SCIENCE DU TABAC.**

Herausgegeben von Helmuth Aschenbrenner, Bremen/Bad Ischl.

Die nunmehr fünfjährige Arbeit der Internationalen Tabakwissenschaftlichen Gesellschaft hat es vermocht, ihre Mitglieder zu einer engen Gemeinde zusammenzuschliessen. Dass diese Voraussetzung erfolgreicher Arbeit so schnell erfüllt wurde, liegt daran, dass sich in der « I.T.G. » von vornherein eine Auslese zusammenschloss. Diese Auslese besorgte hinsichtlich der ordentlichen Mitglieder das Wahlprinzip, während sich als ausserordentliche Mitglieder von vornherein nur solche der Gesellschaft anschlossen, die über die enge Arbeit des Tages hinaus das Ideelle und Grössere ihres Berufes sahen und damit schon eine Auslese waren. So wurde es denn auch möglich, die in schwerer Krisenzeit aufgenommene Arbeit im Kriege erfolgreich weiterzuführen.

Eine Durchsicht vorliegender Schrift zeigt, dass in den fünf Jahren, über die berichtet wird, sogar sehr viel geleistet werden konnte.

Was erreicht wurde, ist wie schon gesagt, eine Gemeinschaftsleistung aller Mitglieder. So gebührt der Dank auch jedem Mitglied und jedem Mitarbeiter und ganz besonders den Staaten, die der Internationalen Tabakwissenschaftlichen Gesellschaft eine verständnisvolle Förderung zuteil werden Hessen.

C'est par suite d'un travail assidu ayant duré maintenant cinq années, que l'Association Internationale pour la Science du tabac a été à même de réunir ses membres en une communauté étroite. C'est grâce à la formation d'une élite dès la fondation de la I. T. G., que cette communauté, condition d'un travail ayant donné des résultats des plus heureux, a pu être si promptement réalisée. Cette élite a été choisie pour les membres ordinaires par voie de scrutin, tandis qu'elle a été recrutée pour les membres extraordinaires parmi ceux d'entre eux qui ayant en dehors de leur travail étroit de tous les jours des visées plus idéales et plus hautes concernant leur profession, représentaient déjà par cela même une élite. C'est ainsi qu'il fut possible de continuer avec succès pendant la guerre un travail commencé dans un temps de fortes crises.

Si l'on parcourt cet ouvrage, on s'apercevra qu'il n'est pas exagéré de qualifier de considérable la tâche accomplie dans les cinq années en question.

Ce qui a été ainsi obtenu est dû, comme il a été dit, à un travail commun de tous les membres. Nos remerciements s'adressent donc à chacun de nos membres, à chacun de nos collaborateurs et tout particulièrement aux Etats qui ont compris et encouragé les travaux; de l'Association Internationale pour la Science du Tabac.

CIVITAS, Collection de la Cité Humaine,

Zurich 7, Doldertal 19, porte à notre connaissance que les publications suivantes vont paraître dans la Collection « Civitas » :

*Les éléments de l'urbanisme*, par Hoechel et Schmidt CIAM.

*La ville et son sol (Mobilisation du sol)*, par le Prof. H. Bernoulli, arch.

*L'industrialisation du bâtiment*, par M. Bill et A. Roth CIAM

D'autres thèmes sont envisagés pour paraître successivement.

La Collection Civitas comprend des publications ayant pour objet d'étudier et de (aire connaître les bases fondamentales de la conception et de la réalisation organiques de l'agglomération humaine considérée comme centre à la fois spatial et organisatoire, social et économique et enfin culturel de la communauté. En raison des vastes destructions causées par la guerre et par suite des bouleversements sociaux, économiques et politiques auxquels il faut s'attendre dans tous les pays, les études de cet ordre doivent nécessairement s'attaquer à tous les problèmes de l'urbanisme, qu'il s'agisse du village, de la ville, de la région ou d'un pays tout entier. A cet *urbanisme intégral* devront être subordonnés la *reconstruction* des localités et des régions détruites ainsi que la *réorganisation* et l'*assainissement* des lieux d'habitations et des régions épargnés par la guerre.

Les recherches tendant à définir les bases et les méthodes d'un urbanisme authentique sont hautement favorisées par les échanges de vues et d'expériences pratiquement faites entre les spécialistes des différents pays, échanges dont la nécessité s'était déjà fait sentir bien avant la guerre (Fédération internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme; Congrès internationaux d'Architecture moderne C.I.A.M.). Les vues scientifiques, s'élevant au-dessus des préoccupations politiques permettent une collaboration féconde entre tous les représentants de l'activité humaine — techniciens, architectes, savants, artistes — dont la Cité humaine constitue très exactement la *synthèse*. Or, la réalisation d'un pareil objectif, dont le sens ultime, au delà des efforts organisatoires de la civilisation pure et simple, est d'assurer l'épanouissement d'une *culture véritable*, est exposée à deux dangers: d'une part, la reconstruction inopportune de bâtiments ou d'ensembles reconnus défectueux et insuffisants avant leur destruction par la guerre, et, d'autre part, un urbanisme schématique méconnaissant toute la complexité des problèmes qu'il doit précisément se proposer de résoudre.

Ces constatations ont pour résultat de placer l'urbanisme au centre même des préoccupations de la reconstruction et de la réorganisation d'après guerre, et lui confèrent de ce fait, comme à *toute tâche véritablement collective*, une signification proprement historique. Si l'on peut, en effet, réussir à préparer et à accomplir la réalisation de cette grande tâche grâce aux connaissances que permet d'atteindre l'urbanisme authentique, on assistera à un véritable tournant dans l'évolution de la Cité humaine: l'évolution précédente, avec son arbitraire et les innombrables obstacles qu'elle ne cessait d'opposer à une vie harmonieuse de la communauté, serait ainsi successivement dépassée, pour faire place à la *synthèse organique* de tous les facteurs de l'agglomération humaine, fondus en une nouvelle, vivante et radieuse *unité*.

C'est annoncer l'immense responsabilité devant laquelle les spécialistes, les autorités administratives et politiques se trouvent placés dès maintenant en attendant l'heure infiniment plus grave où il s'agira de réaliser l'œuvre des reconstructions. Aussi n'est-il pas exagéré de préten-

dre que tous ces milieux ont le devoir, rigoureusement tracé par les circonstances, de se préparer le plus tôt possible à remplir dignement leur rôle.

Les études d'urbanisme poursuivies par les professionnels et autres spécialistes constituent la première partie fondamentale du travail préparatoire. La seconde et non moins importante consiste à fournir l'exposé des éléments fondamentaux de l'urbanisme organique à l'usage de toutes les personnes qui s'occupent de ces questions, notamment aux autorités et à leurs bureaux techniques, sans négliger non plus un certain degré de vulgarisation à l'adresse de la population. Les constructions de l'après-guerre, spécialement dans les régions dévastées, prendront de telles proportions et s'avéreront d'une telle urgence que, si les opinions préconçues et la routine devaient dominer comme par le passé chefs et fonctionnaires, on ne saurait trop redouter les conséquences les plus désastreuses.

De ces diverses considérations devait tout naturellement naître l'initiative de créer une série de publications d'urbanisme, dont le but suprême est de servir au *redressement de la Cité humaine* après la guerre. La collection *Civitas* paraît en Suisse, pays neutre et point de croisement des civilisations européennes, berceau de la Croix-Rouge et pays dont l'humanitaire tradition d'échange international d'idées contribuera aussi à féconder le domaine de l'urbanisme moderne. Bien plus, l'effort entrepris par *Civitas* doit être considéré comme un élargissement de la mission qui, entre les différents Etats et du fait même de la guerre, incombe à notre pays, que sa situation particulière désigne pour servir d'intermédiaire aux conceptions vivantes des plus diverses origines.

## LES SERVICES D'ASSISTANCE EN SUISSE.

Extrait et traduit du *NIEUWE ROTTERDAMSCHÉ COURANT*, du 24 mars 1944.

Notre correspondant de Genève nous transmet, le 3 mars :

Il y a quelques années, quand la guerre et toutes ses horreurs se déroulaient encore loin des frontières de la Suisse et semblaient ne présenter aucun danger pour le maintien de la neutralité helvétique, un mouvement en faveur d'une neutralité « plus active » se développait en Suisse. Les dirigeants de ce mouvement affirmaient que le pays ne devait pas se contenter d'une neutralité passive, visant seulement à se maintenir en dehors de la guerre, mais avait une obligation « plus active » à remplir et devait adopter vis-à-vis des peuples en guerre une attitude aussi active que possible d'assistance et d'adoucissement des souffrances causées par le conflit. Ce mouvement, qui n'était pas antipathique au gouvernement suisse, se donnait comme premier but pratique F « aide aux enfants », c'est-à-dire l'accueil hospitalier d'enfants étrangers nécessaires dans les familles et les établissements suisses d'assistance. Malheureusement les difficultés de communications rendirent bientôt impossible la poursuite sur une grande échelle de ce but qui avait déjà reçu l'adhésion et acquis la collaboration de milliers de Suisses. L'expérience a enseigné que pendant la guerre totale actuelle, les Suisses n'auront pas l'occasion de se donner à une œuvre d'entraide de grande envergure malgré toute leur sympathie pour une neutralité « active ».

Le gouvernement helvétique a décidé que si la Suisse parvient à rester neutre jusqu'à la fin du conflit, elle prêterait après les hostilités tout son concours à l'allègement des souffrances provoquées par la guerre, ceci en demeurant fidèle aux principes de sa neutralité. Au cours d'une session du Conseil des Ministres tenue un de ces derniers jours, il a été décidé que les études préparatoires au sujet d'une neutralité aussi fertile que possible après la fin de la guerre seraient déjà entreprises dès à présent. En premier lieu, le principe sera posé de la création d'une organisa-

tion suisse destinée à fonctionner après la guerre, qui concentrera toutes les initiatives privées en matière d'assistance et empêchera la dispersion des bonnes volontés. Le gouvernement suisse est parti, quant à la création d'une organisation centrale à cet effet, du point de vue que le peuple suisse, après la guerre encore, continuera à rester neutre dans son activité humanitaire et prêtera son aide là où le besoin s'en fera sentir, sans se préoccuper de sympathies particulières pour l'un ou l'autre peuple. Les pays voisins de la Suisse viendront en premier lieu dans la distribution des secours. Déjà des considérations d'ordre purement pratique prouvent la logique de ce point de vue. Le Gouvernement suisse ne veut cependant pas refuser son aide à des peuples plus éloignés. Avant tout, il faudra éviter que diverses organisations particulières entretiennent les sympathies du peuple suisse au profit d'un pays plutôt que de l'autre. De là, la décision de créer une organisation centrale de secours, dont l'action devra être une aide du peuple suisse tout entier au profit de l'humanité souffrante toute entière.

En quoi consistera le secours à apporter ? Cette question, on le conçoit aisément ne peut être résolue avec précision pour le moment. Le secours de la petite Suisse, qui compte à peine 5 millions d'habitants, ne sera naturellement qu'un très modeste appoint en comparaison de la misère de presque toute la population européenne ; cependant, la volonté bien arrêtée du gouvernement suisse est que le secours soit très important en comparaison de l'importance et du nombre d'habitants du pays. Les moyens financiers du futur comité d'assistance ne seront pas seulement fournis par la contribution volontaire de la population, mais le gouvernement prélèvera sur la caisse de l'Etat des sommes importantes destinées à cette forme de neutralité active.

Il est possible que cette organisation de secours envisagée en Suisse devra, dans l'intérêt de l'efficacité des mesures d'assistance, se mettre en rapport avec des organisations internationales qui devront être créées par les vainqueurs de la guerre. Les Suisses seront en principe disposés à collaborer pour des raisons humanitaires, cependant l'organisation centrale suisse maintiendra son indépendance et n'entend nullement recevoir des « ordres » d'une organisation internationale à créer éventuellement. En particulier, l'organisation suisse aura à veiller que le secours suisse aille à tous les peuples nécessiteux et que des considérations de politique internationale n'interviennent pas dans la répartition des secours.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 28. März 1944. Berlin, Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

#### **GENERATORBETRIEB IN SCHWEDEN.**

Von einem mühseligen Anfang in den Jahren 1939 und 1940 hat sich die Verwendung von Generatorgas allmählich auch in Schweden entwickelt. Seit über drei Jahren vollzieht sich so gut wie der gesamte Strassenverkehr des Landes mit Hilfe von Generatorgas-Fahrzeugen. Auch für kleinere Boote und für stationäre Motoren hat Generatorgas umfangreiche Anwendung gefunden. Gegenwärtig laufen rund 70 000 Fahrzeuge in Schweden mit Holzkohle oder Holzgas. Das sind rund 30 v.H. der etwa 250 000 Motorfahrzeuge, die vor dem Krieg in Betrieb waren. Die Generatorgas-Aggregate arbeiten zuverlässig. Nach Berichten in den Stockholmer Zeitungen hat der Ingenieur Axel Svedlund kürzlich einen neuen Gasreiniger konstruiert, der eine praktisch 100 % ige Reinigung des Generatorgases ermöglicht. Es ist ein Tuchfilter, der hauptsächlich für Holzgasmotoren bestimmt ist, aber auch für Autos wichtig werden kann. Die Hauptverbesserung liegt darin, dass der Filter durch die eigene Hitze des Generatorgases erwärmt und dadurch immer trocken gehalten wird. Selbst wenn Holz mit 43 % Feuchtigkeitsgehalt verwendet wird, bleibt der Filter völlig trocken, sodass sogar frisch geschlagenes Holz als Brennstoff dienen kann.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 13. April 1944. Berlin, Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

### **FEUCHTE LUFT GEGEN SILIKOSE.**

Nachdem seit Jahren in Deutschland der Kampf gegen die Silikose mit wachsender Energie geführt wird, sind in den letzten Jahren auch in Schweden vorbeugende Massnahmen angewandt worden. Eine Beobachtung, die sich im Kampf gegen Silikose als wertvoll erweisen kann, wurde kürzlich im Bericht eines schwedischen Gewerbeinspektors mitgeteilt. Der soziale Aufsichtsbeamte für die Stahlwerke von Surahammar hat verzeichnet, dass die Luft in den dortigen Schmieden besonders staubfrei zu sein schien, wenn das Wetter regnerisch oder feucht war. Bei solchem Wetter betrug die relative Feuchtigkeit der Luft 80 bis 99 v.H. Von dieser Beobachtung ausgehend, empfahl der genannte schwedische Gewerbeinspektor in allen Fabriken, wo Gefahr für Silikose-Erkrankungen besteht, der Luft durch besondere Vorrichtungen, gegebenenfalls auch nur durch Ablassung von Dampf, einen Feuchtigkeitsgehalt von etwa 90 v.H. zu geben.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 17. Mai 1944. Berlin, Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

### **NEUE SCHWEDISCHE FORSCHUNGSANSTALTEN.**

Der Krieg hat der technisch-wissenschaftlichen Forschung in Schweden viele Anregungen gegeben. Das Land war durch die anglo-amerikanische Absperrung genötigt, einheimische Ersatzstoffe für viele früher aus dem Ausland bezogene Erzeugnisse ausfindig zu machen, und diese Aufgabe wurde weitgehend den Forschern zugeschrieben. Es entstanden eine beträchtliche Zahl neuer, staatlich unterstützter Forschungsanstalten und viele private Unternehmungen haben neue Untersuchungslaboratorien errichtet oder ihre alten ausgebaut und modernisiert. So hat kürzlich die Schwedische Akademie für Ingenieurwissenschaften ein grosses brennstofftechnisches Laboratorium bei Stockholm in Benutzung genommen, wo jetzt Untersuchungen und halbwegs betriebsmässige Erzeugung solcher Produkte wie Holzkohle, Schmiermittel aus Baumstumpfteer usw. stattfinden. In der Nachbarschaft dieses Laboratoriums werden zurzeit zwei andere Institute errichtet, das Holzforschungsinstitut und das Zement- und Beton-Institut. Von anderen Anstalten, deren Errichtung für die nächste Zeit ins Auge gefasst ist, sind eine solche für metallurgische Forschung und eine für Lederforschung zu erwähnen, beide in Stockholm. Ganz kürzlich wurde der Bau einer Textilforschungsanstalt beschlossen, die im Anschluss an Chalmers Technische Hochschule in Göteborg errichtet werden soll.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 29. 2. 44. Berlin, Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

### **MASCHINE MACHT KÜNSTLICH STRASSENVERKEHR.**

Eine neuartige Maschine zur Erprobung von Strassen und Gummireifen wurde kürzlich im staatlichen schwedischen Strassen-Institut aufgestellt. Sie trägt eine Anzahl von Armen, an denen gewöhnliche Autoräder angebracht sind, die sich auf einer runden Bahn im Kreise herum

bewegen. Im Laufe von etwa 10 Stunden kann die Maschine einen « Verkehr » darstellen, der dem Verkehr während eines Jahres auf einer Strasse entspricht, die binnen 24 Stunden von 1 000 Fuhrwerken passiert wird. Sie kann eine Geschwindigkeit von 75 km entwickeln und einen Radruck von etwa 1 700 kg auf jedes Rad ausüben. Der Kreisverkehr ist in verschiedene Abschnitte geteilt, wobei verschiedene Arten von Strasseubelag gleichzeitig geprüft werden können. Der Kaum, in dem die Maschine untergebracht ist, kann bis auf 10 Grad Celsius unter Null abgekühlt oder auf Temperaturen oberhalb des Normalstandes erhitzt werden. Ausserdem kann die Bahn unter Wasser gesetzt werden, und es ist auch möglich, Grundwasser unter der « Strasse » entstehen zu lassen. Neben der Prüfung und Messung der Abnutzung der Gummireifen und des Strassenbodens wird der Apparat zum Studieren der Stossdämpfer und Federn benutzt. Aehnliche Formen der Strassenprüfung sind in Deutschland schon seit längerer Zeit im Gebrauch.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 1. März 1944. Berlin, Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

#### WISSENSCHAFT UND VOLKSBILDUNG. — Technik gegen Staublung.

In den letzten Jahren ist die Bekämpfung der Steinstaublung im niederschlesischen Bergbau erfolgreich gewesen. Durch das einführen des Spülverfahrens beim Bohren wird der feine Staub zu Schlamm gebunden, so dass die Atmungsorgane der Arbeiter nicht mehr gefährdet sind.

Diese technische Einrichtung hat dazu beigetragen, dass die Silikose in diesem Gebiet ausserordentlich selten geworden ist. Die Arbeitsschutzwalter und die Aerzte des Amtes Gesundheit und Volksschutz in der Deutschen Arbeitsfront wachen weiter aufmerksam über die Befolgung aller Vorschriften.

Extrait de *L'UNION POSTALE*, N° 2, février 1944.

Journal mensuel publié par le Bureau International de l'Union Postale Universelle à Berne.

#### INAUGURATION DU SERVICE « PHONOPOST » AU VENEZUELA.

Par une communication qui nous est parvenue après un long délai, l'Administration du Venezuela a informé le Bureau International que le Service des envois « Phonopost », créé par décret présidentiel du 12 janvier 1943, a été inauguré au Venezuela le 14 du même mois. Le plus haut magistrat de la Nation, le général Isaias Medina Angarita, a eu l'honneur de faire graver le premier disque. Aussitôt après, dans le bureau spécial annexé à la « Gran Exposicion Industrial de Venezuela », le nouveau service fut ouvert au public en présence du Ministre du Travail et des Communications, M. le Dr Hector Cuenca, qui a donné des explications sur le haut intérêt que présente cette nouvelle catégorie d'envois postaux. L'Exposition dont il s'agit avait été organisée à l'occasion du Centenaire de la translation des restes du Libérateur depuis Santa Marta en Colombie jusqu'à Caracas. Le Directeur des Postes, M. le Dr José Nicomédès Rivas, et le Chef de la Section technique de la même direction, à cette époque M. Velez-Salas, ont prononcé successivement devant l'appareil enregistreur les messages suivants :

Message du Directeur des Postes, M. le Dr José Nicomédès Rivas.

« Le Directeur des Postes de la République de Venezuela, se faisant l'interprète des sentiments exprimés par les hautes autorités de l'Administration, c'est-à-dire le Président de la République et le Ministre du Travail et des Communications, à l'occasion de l'inauguration du service « Phonopost » au Venezuela, adresse à ses collègues et amis de l'Union Postale Universelle, particulièrement à ceux des Amériques et de l'Espagne, un message de parfaite confiance et d'espoir dans l'avenir et les buts de la Poste, considérée comme un lien fraternel entre les peuples et comme un témoignage certain du progrès véritable de l'humanité.

» En saluant spécialement nos collègues de l'Union des Amériques et de l'Espagne, j'exprimerai le vœu que notre solidarité continentale tant désirée soit le plus ferme appui de l'harmonie et de la concorde de toutes les nations de la terre unies dans un même idéal de paix, de justice, de liberté et d'égalité entre les hommes. J'y ajoute l'assurance de ma plus sincère et de ma plus haute considération ».

Message de M. le Dr Francisco Vélez-Salas, Chef de la Section technique, depuis lors,  
Directeur des Postes.

« Ce n'est pas sans une profonde émotion que j'ai écouté les paroles par lesquelles M. le Dr Hector Cuenca, Ministre du Travail et des Communications, a inauguré le Service « Phonopost » au Venezuela. C'est en effet la seconde fois que je prends part à une circonstance de ce genre, car, dès l'année 1939, ce même service fut inauguré dans la capitale de la République Argentine. L'Administration postale de ce pays avait présenté au XI<sup>e</sup> Congrès postal universel, la proposition n° 1012 relative à la création de ce nouveau mode de correspondance, accueillant ainsi les idées de l'un de ses plus distingués fonctionnaires, Don Samuel Fucks, et je me souviens encore de la séance mémorable dans laquelle la délégation argentine exposa à la commission technique de la Conférence Américano-Espagnole la pensée directrice qui avait inspiré la création du « Phonopost ».

Le Venezuela se sent très honoré d'être le quatrième pays du monde à adopter un tel service qui permet de transmettre la parole humaine au moyen de la poste, et le décret du 12 janvier 1943 sera toujours un sujet de fierté pour l'administration que préside le Général Isaias Médina Angarita, secondé par son collaborateur immédiat, M. le Dr Hector Cuenca, par le concours si habile de M. le Dr José Nicomédès Rivas, Directeur des Postes, et par les fonctionnaires de son service ».

L'Administration du Venezuela ayant prié le Bureau International de porter ces messages à la connaissance des Administrations de l'Union Postale Universelle, nous ne croyons pas pouvoir mieux répondre à son désir qu'en les insérant dans l'« Union Postale » et en faisant part à tous nos lecteurs de l'importante manifestation postale au cours de laquelle ils ont été prononcés.

Extrait de la *REVUE DES LOIS, DECRETS ET TRAITES DE COMMERCE*. Tome XX, N° 2,  
20 février 1944. Rue Guimard, 4, Bruxelles.

#### LEGISLATION INTERNATIONALE. — Télécommunications.

(Convention internationale des télécommunications signée à Madrid le 9 décembre 1932, règlements et protocoles signés au Caire les 4 et 8 avril 1938. — Approbation.)

Par un décret du 31 décembre 1943, le gouvernement français a approuvé les textes suivants :  
Convention internationale des télécommunications signée à Madrid le 9 décembre 1932;

Règlement télégraphique et son protocole final, règlement téléphonique et son protocole final  
signés an Caire le 4 avril 1938 ;

Règlement général des radio-communications et son protocole final, règlement additionnel des  
radio-communications et protocole additionnel aux actes de la Conférence internationale des  
radio-communications, signés au Caire le 8 avril 1938.

*(Journal officiel de l'Etat français du 18 janvier 1944.)*

Extrait du *BULLETIN DE L'OFFICE INTERNATIONAL DU VIN*, N° 160, novembre-décem-  
bre 1943. 11, rue Roquépine, Paris 8<sup>e</sup>.

## LA SITUATION VINICOLE EN EUROPE.

SUISSE. — Malgré que les vendanges ne sont pas encore terminées, on évalue la récolte du pays à environ 700.000 hl., ce qui est un très bon résultat, vu que la Suisse ne possède qu'environ 15.000 ha. de surface plantée. Aussi, la qualité promet d'être très satisfaisante.

En ESPAGNE, la récolte quantitative et qualitative est très satisfaisante et il y a plutôt un excédent de vin. Ces faits ont causé une baisse des prix des vins et le gouvernement espagnol a dû recourir à certaines mesures pour empêcher une dégringolade des prix et pour encourager la consommation interne et l'exportation. A ce propos, il faut aussi évoquer que le cours de la peseta s'est sensiblement raffermi depuis une année, ce qui a en certainement une influence sur révolution des prix.

PORTUGAL. — La récolte vinicole dans ce pays paraît aussi être satisfaisante, d'autant plus que les exportations pour l'Angleterre (un des principaux clients de ce pays) ont repris dans une certaine mesure.

HONGRIE. — La sécheresse et la chaleur extraordinaires ont causé de gros dégâts dans la viticulture, et malgré que le temps se soit amélioré en septembre, on ne compte guère que sur environ 3 millions d'hectos, avec une surface de 300.000 ha. de vignes. Le prix des vins a haussé considérablement et on paye déjà pour les vins de bonne qualité de l'année passée 3 à 4 pengös par litre, donc environ dix fois plus qu'en automne 1939. Jusqu'à présent, il n'y a aucune réglementation des prix du vin en Hongrie et le marché des vins est tout à fait libre. Ainsi les prix évoluent selon l'offre et la demande. Par contre, le prix de toutes les céréales fut fixé par le gouvernement; ainsi le prix du blé à 40 pengös le quintal, et les producteurs de blé sont contents de livrer leur produit aux négociants aux prix fixés. A ce propos, il faut évoquer qu'en 1939 la valeur de 100 kg. de blé était à peu près la même que le prix de 100 litres de vin de consommation courante, tandis que actuellement le prix d'un hecto de vin est sept à dix fois supérieur au prix d'un quintal de blé. Il est évident que les viticulteurs du pays ne sont pas mécontents de cet état de choses !

ROUMANIE. — Il paraît que la récolte de la Roumanie (on parle de 5 millions d'hectos) est très abondante et, contrairement aux années précédentes, les prix tendent fortement à la baisse. Il est vrai que, l'année passée, les prix (comme d'ailleurs aussi les prix des autres produits agricoles) ont haussé trop fortement, ainsi une réaction après une bonne récolte était à prévoir. Une nouvelle preuve de ce qu'il est impossible d'enrayer l'éternelle loi de l'offre et de la demande.



Extrait du *BULLETIN DE L'OFFICE INTERNATIONAL DU VIN*, 11, rue Roquépine,  
Paris 8<sup>e</sup>.

#### LA VALEUR ALIMENTAIRE ET THERAPEUTIQUE DU JUS DE RAISIN, par le Dr J. Soudan.

Les jus de fruits qui ont toujours été en honneur à l'étranger ont été longtemps méconnus en France, Mais depuis quelques années ils connaissent chez nous une vogue qui grandit chaque jour.

De nombreux et savants travaux ont paru sur la question et l'on peut dire qu'ils ont mis en lumière leur valeur énergétique.

On sait en effet qu'ils sont très riches en glucides, 170 gr. par litre et même parfois 250 gr. pour le raisin, selon le climat et la maturité.

Un litre de jus de raisin donne 900 calories, alors que le lait donne seulement 700. Ce qui a fait dire au Prof. Hermin « que c'est une sorte de lait végétal dont la composition a la plus grande analogie avec le lait de femme. Sa digestibilité est plus grande, son assimilation plus parfaite ».

Sa teneur en chlorures est très faible et, de ce fait, il est indiqué dans les régimes hypochlorurés. Il en est de même de l'apport azoté, ce qui permet de prescrire le jus de raisin dans le cas de rétention uréique.

Sa richesse en sels minéraux assimilables est fort précieuse pour la recalcification et la reminéralisation de l'organisme.

En outre, il renferme des vitamines, ce qui en fait un aliment vivant ; il contient des diastases permettant de digérer le pain complet aussi bien que le pain blanc, comme l'a montré Marcel Labbé.

Il n'est donc pas seulement un aliment reminéralisateur, il est aussi un aliment d'épargne fort précieux pour tous ceux qui ont de durs travaux à accomplir, et pour lutter contre le froid. A notre époque de restrictions, le jus de fruits est par conséquent très utile, puisqu'il apporte à notre organisme des éléments indispensables qui nous manquent par ailleurs.

Si les jus de fruits ont une valeur alimentaire réelle, indéniable, ils ont aussi une valeur thérapeutique.

Leurs indications sont nombreuses, principalement dans le traitement de l'arthritisme, des affections cardio-rénales, des maladies du tube digestif.

Chez les jeunes enfants, au cours de l'allaitement, le jus de raisin additionné d'eau bouillie, ou mieux d'eau minérale, donne d'excellents résultats dans les gastro-entérites.

Il est une autre affection dans laquelle le jus de raisin est spécialement indiqué, c'est dans l'eczéma des nourrissons ; on peut dire que c'est un traitement spécifique.

Estratto del « *MITTEILUNGEN DES INTERNATIONALEN HOTELBESITZER-VEREINS* »,  
N° 2 del 15. Marzo 1914. Köln-Poll. Am Altenberger Kreuz, 15.

#### SITUAZIONE DELL'INDUSTRIA ALBERGHIERA EUROPEA NELLA PRIMA- VERA DEL 1944.

Le seguenti aspirazioni sono da mettersi in prima linea nell'esame delle innovazioni avviate nel campo dell'industria alberghiera europea:

1. Conservazione della sostanza patrimoniale investita nell'intera industria alberghiera.
2. Forme d'esercizio adatte ai nuovi tempi.
3. Regolamento delle sempre più urgenti questioni concernenti il personale.
4. Adattamento dell'esercizio alberghiero alle forme continuamente variabili del giro delle vie di comunicazione.
5. Incremento dell'indipendenza finanziaria negli alberghi delle varie classi.

Pertanto possiamo constatare che, già senza il ricorso a speciali procedure e regolamenti, abbiamo delle norme basilari alle quali potranno facilmente attenersi in Europa tutte le persone cointeresate al buon andamento dell'industria alberghiera.

In primo luogo è da constatarsi che la conservazione della sostanza patrimoniale viene già garantita in quasi tutti i Paesi europei dal divieto di vendita degli immobili alberghieri a stranieri, o a persone estranee all'industria alberghiera. L'Estonia e la Lettonia hanno emanato leggi adeguate nel gennaio 1944. Nello spazio di un anno si è avuto in Estonia un trapasso di proprietà alberghiera nelle mani di albergatori del luogo per l'importo di circa 32,5 milioni di marchi; la proprietà delle Società Alberghiere vi risulta in detto spazio di tempo diminuita del 15 % e la proprietà alberghiera individuale aumentata di circa il 6,5 %. Fra i Paesi dell'Europa del nord-est l'Estonia novera soltanto 45 esercizi alberghieri che rivestono la forma di filiale, mentre tutti gli altri alberghi sono indipendenti.

In tutta l'Europa Orientale, e quindi anche nel Governatorato Generale (già Polonia) e nella Lituania, la questione dell'assunzione del personale è stata regolata nel senso che le persone divenute disoccupate ricevono altrove, entro 48 ore al più tardi, un posto identico o simile.

uffici speciali regolano il movimento del personale anche nei casi di grande affluenza.

Per quanto riguarda le forme d'esercizio adatte ai nuovi tempi, esse all'inizio del 1944 si sono fatta strada nell'Europa del sud-est. La Bulgaria, per esempio, ha istituito uffici per il movimento dei forestieri di cui finora era priva. In conseguenza della guerra il movimento dei forestieri provenienti dall'estero si è molto accentuato.

Gli alberghi hanno molti ospiti stranieri o provenienti dalle nuove provincie annesse. Ad onta della mancanza di carburantès tato possibile conservare nello stato normale 114 servizi automobilistici postali e così pure imprese automobilistiche private. Questo fatto è stata remora efficace al trapasso della proprietà immobiliare alberghiera che nel 1943 ha raggiunto appena il 2 % dell'intero capitale impiegato. Sono state possibili investimenti di nuovo capitale d'esercizio per l'importo del 20 % del valore alberghiero immobiliare calcolato ne 1943. L'esercizio alberghiero è regolato in modo che un certo numero delle camere d'albergo è riservato alle autorità civili e militari, ma nelle ultime sei settimane più della metà delle camere e dello spazio disponibile spettava al servizio alberghiero normale.

Ancora a proposito delle forme d'esercizio adatte ai nuovi tempi, va notato che in tutta l'Europa è stato raggiunto un rapporto equo fra spazio d'albergo libero e spazio requisito. Speciale menzione meritano la Danimarca e la Norvegia, dove circa il 70 % dello spazio requisito dalle autorità nello scorso anno è ora a libera disposizione dell'albergatore. Inoltre gli alberghi della Danimarca e della Norvegia hanno ottenuto l'assicurazione che nel primo semestre del 1944 sarà concesso per i loro omnibus ed autocarri un maggiore quantitativo di carburante, dal 4,5 al 6 %. Molti alberghi rurali hanno remi so in servizio le vecchie vetture a cavalli. Gli albergatori della Svezia non mancano d'iniziativa ed hanno potuto rimettere in servizio 50 vetture a motore e 800 a cavalli, per apportare gli ospiti all'albergo. Anche nella Svezia non è concesso ai non albergatori l'acquisto d'immobili alberghieri. Dal primo gennaio 1944 vi è vietata la vendita agli stranieri di qualsiasi dipendenza od immobile alberghiero.

Resta permesso l'appalto dell'albergo, ma nella Svezia, come in tutti i Paesi nordici e a oriente del continente, v'è poca inclinazione a contratti di questo genere.

La tendenza alla conservazione della sostanza patrimoniale investita nell'industria alberghiera e all'incremento dell'indipendenza finanziaria degli alberghi si riscontra anche in Olanda dove le località balnearia e i porti sono stati, ancorché per altro scopo, rimessi in uso per un determinato spazio di tempo. Ad onta della crisi economica generale, le birrerie olandesi hanno trasmesso prestiti per circa 8,5 milioni di fiorini a privati, prestiti ch'erano stati dati in passato agli alberghi. Venti alberghi olandesi di piccola e media entità, situati in gran parte in Amsterdam e nella provincia di Groningen, sono passati nelle mani di società per azioni, ma a questo fatto va attribuito poco peso se si considerano le difficoltà cui vanno incontro le gestioni dei piccoli alberghi olandesi. E' stato inoltre accertato che dipendenze alberghiere e possesso fondiario ed agricolo alberghiero hanno cambiato proprietario, o sono stati dati in appalto, in misura minima. Chi conosce la situazione economica alberghiera olandese sa che gli albergatori nulla trascurano per difendere la propria indipendenza.

Tanto in Olanda quanto nel Belgio viene tenuta in alto onore la cucina nazionale, benché il listino delle vivande abbia dovuto subire radicali decurtazioni anche nei grandi alberghi. Il forte aumento del movimento interno dei forestieri, specialmente nelle provincie del Belgio, dove, ad esempio, nelle provincie di Namur e di Brabant il 93 % del movimento dei forestieri è movimento interno, ha avuto per effetto di rendere assai apprezzate le pietanze nazionali. In queste ultime settimane il Belgio è stato provveduto di vini da pasto, il che è stato ottimo incentivo ad aumentare il giro degli affari degli alberghi con ristorante.

La conservazione della sostanza patrimoniale, l'adattamento dell'esercizio ai nuovi tempi, e il regolamento delle questioni concernenti il personale, sono problemi che hanno vivamente di recente interessato il mondo alberghiere della Francia. Parecchi alberghi in provincia hanno potuto essere rimessi in pieno esercizio, anche senza sovvenzioni da parte delle birrerie. Vari alberghi del distretto di Parigi danneggiati da incursioni nemiche aeree hanno ripreso ora la gestione normale. Anche qui si dà peso alla conservazione degli immobili e si sta discutendo un progetto di costituzione di speciale fondo di riserva. In Francia, negli ultimi 18 mesi, circa il 10 % del capitale alberghiero di primo impianto è passato allo Stato, per potere sostenere la gestione dell'esercizio. D'altro lato non solo a Parigi, ma anche in altre grandi città della Francia, si è notato l'acquisto di buoni alberghi e locande da parte di privati albergatori, la qual cosa denota nel presente momento un certo ottimismo professionale. Anche gli albergatori francesi sono avversi alla cessione di dipendenze dell'albergo e all'appalto. Offerte di capitale non ne mancano, sicché non può dirsi che nell'industria alberghiera francese vi sia angustia economica.

Se, tenendocene alle suddette cinque aspirazioni, diamo ora uno sguardo alla Spagna, troviamo qui in piena applicazione le disposizioni emanate dal sindacato nazionale dell'industria alberghiera spagnuola, con lo scopo precipuo di assicurare e consolidare la posizione del vecchio personale alberghiero. Anche nella Spagna sono stati assunti negli alberghi molti giovani e molti veterani del lavoro, poiché si è dovuto rimediare al vuoto lasciato da 2900 persone di nazionalità estera rimpatriate da due anni a questa parte. E anzitutto rimarchevole il divieto di espatrio emanato recentemente per il personale professionale alberghiero, nel quale è stato incluso in qualità di « personale alberghiero » anche il personale di servizio addetto ai piroscafi per viaggiatori. Nell'ultimo bollettino del Sindacato Nazionale leggesi che quattro o cinquecento persone di nazionalità spagnuola potrebbero subito essere impiegate nell'industria nazionale alberghiera. Tanto nella Spagna come pure in Portogallo viene favorito, con corsi professionali femminili alberghieri, l'impiego della donna negli alberghi.

Infine noteremo che anche gli alberghi portoghesi in questi ultimi mesi sono stati costretti a ridurre notevolmente il listino delle vivande e delle bibite, e così gli ospiti hanno sentito per la prima volta gli effetti del conflitto mondiale. Tuttavia, ad onta delle difficoltà sorte, è sem-

pre desto negli albergatori portoghesi lo spirito d'iniziativa, come si è visto nel capitale da loro sottoscritto nel 1944 per la costruzione di sentieri e strade.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 9. März 1944. Berlin, Zehlendorf. Seehofstrasse, 72.

**FRAGEN DER VERKEHRSGEOGRAPHIE. — Eine Vortragsreihe der Gesellschaft für Erdkunde.**

Die Gesellschaft für Erdkunde veranstaltet in den nächsten Wochen eine Vortragsreihe, in der Fragen der Verkehrsgeographie in Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft behandelt werden. Die Reihe wurde mit einem Vortrag von Ministerial-Dirigent A. Mühlig-Holman über geographische Probleme des Luftverkehrs begonnen. Es folgte ein Vortrag von Professor Dr. K. Bräuer, Leipzig, über « Verkehr und Ernährungswirtschaft ». Am 15. März wird Prof. Dr. Br. Schulz, Hamburg, über den Seeverkehr in den nordpolaren Gebieten sprechen, der in den letzten Jahrzehnten steigend an Bedeutung gewonnen hat. — Am 22. März schliesst Reichsbahndirektionspräsident Dr. Ing. K. Remy die Vortragsreihe mit dem Thema « Grundzüge einer modernen Verkehrserschliessung Afrikas » ab.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 10. März 1944. Berlin, Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

**GESUNDHEITSWESEN. — Ein Preisausschreiben um Vitamin B.**

Der Reichsgesundheitsprüfungs- und beratungsdienst hat ein Preisausschreiben erlassen, dessen Ziel die Auffindung einer absolut zuverlässigen Methode zur Bestimmung des Vitamin B 1, des lebenswichtigen Nervenschutzstoffes, ist. Das Verfahren muss einfach sein, so dass es auch in kleineren Laboratorien ohne Schwierigkeiten anwendbar ist, und es soll in gleicher Weise den Gehalt sowohl tierischer, wie pflanzlicher Nahrungsmittel an Vitamin B 1 zu ermitteln ermöglichen. Der Preis für die beste Arbeit, beträgt 5.000— RM. Der Ersatz der Arbeitskosten wird für die prämierte Arbeit gewährt. Die Arbeiten sollen an die Dienststelle des Reichsgesundheitsführers in Berlin SW U, Saarlandstrasse, 109, eingesandt werden. Der letzte Ablieferungstermin ist der 16. Oktober 1944.

Auszug aus *MONATSZEITSCHRIFT FUER INTERNATIONALES HOTELWESEN* vom 15. März 1944. Köln-Poll. Am Altenberger Kreuz, 15.

**TAGUNG DES INTERNATIONALEN BAEDER-VERBANDES IN PRESSBURG. — Grundsätzliche Ausführungen des Staatssekretärs Hermann Esser.**

Der grosse Rat des Internationalen Bäderverbandes, dessen Ehrenpräsident Staatssekretär Hermann Esser ist, hielt wiederum eine Kriegstagung in der Slowakei ab. In der Eröffnungs-

Sitzung, die im Spiegelsaal des Rathauses in Pressburg stattfand, sprach der Staatssekretär über die Aufgaben des Heilbäderwesens und des Fremdenverkehrs im europäischen Gemeinschaftswerk. Die Heilbäder haben ihre natürlichen Heilmittel zunächst dafür einzusetzen, dass die Wunden und Krankheiten des Krieges ausgeheilt werden, das gelte nicht nur in Hinsicht auf die Frontsoldaten, sondern auch in Beziehung auf die kämpfenden und arbeitenden Menschen in der Heimat. Für ihre Erholung und den Ersatz der verbrauchten Kräfte müssen die Heilquellen planmässig und mit allem Nachdruck eingesetzt werden. Die Krankenbehandlung, die auf das einzelne Organ abgestimmt sei, bedürfe der Ergänzung durch den Kampf gegen Konstitutionsschäden und chronische Krankheiten unter Einsatz der natürlichen Heilweisen.

Als Vorbereitung auf die grossen Aufgaben des Bäderwesens in der Zukunft forderte Staatssekretär Esser eine klare Durcharbeitung der Heilanzeigen der Bäder, Moore und Heilklimaten nach international übereinstimmenden Gesichtspunkten, ferner die Ausrichtung der Quellenchemie nach internationalen Heilwassernormen, endlich den Austausch der Kranken unter den verschiedenen Bädern entsprechend der Eigenart ihrer natürlichen Heilmittel. Grundlage dieser gewaltigen Arbeit müsse ein europäisches Bäder- und Kurortebuch sein, das baldigst zu schaffen sei.

Die volksgesundheitlichen Aufgaben stellen das Heilbäderwesen in den Zusammenhang der grossen politischen Ziele des Fremdenverkehrs. Nach einem Ueberblick über die Bestrebungen, die in den Feindstaaten bezüglich des Fremdenverkehrs der Nachkriegszeit bestehen, legte Staatssekretär Esser dar, dass Europa schon im Kriege einen starken Fremdenverkehr zu bewältigen habe, der für die Durchführung der Kriegsaufgaben und die Pflege der Beziehungen unter den Völkern Europas nicht wegzudenken sei. Dieser Krieg aber müsse Prinzipien zum endgültigen Sieg verhelfen, die jedem Volk sein Lebensrecht lassen und das Gemeinschaftsleben der Völker auf gegenseitige Rücksichtnahme aufbauen. Hierbei habe Deutschland einen besonderen Beitrag zu leisten; denn es sei nicht nur ein Reiseland von grosser Vielseitigkeit, sondern auch das grösste Entsendegebiet des Fremdenverkehrs. Darüber hinaus habe es Ergebnisse der wissenschaftlichen Bearbeitung des Sachgebietes aufzuweisen, die dem gesamten europäischen Fremdenverkehr zugute kämen. So diene es mitten im Kriege der grossen Aufgabe, die Verbindung zwischen den Völkern Europas über die Grenzen der Länder hinweg zu fördern. Die grossen politischen Kombinationen bedürfen der Untermuerung durch ein weites Netz rein menschlicher Beziehungen. Deshalb könne das neue Europa als eine Gemeinschaft freier Völker ohne einen intensiven Fremdenverkehr nicht auskommen. Auch der internationale Bäderverband habe über sein Fachgebiet hinaus an der grossen Aufgabe mitzuarbeiten, ein europäisches Gemeinschaftsgefühl zu schaffen und lebendig zu erhalten, geboren aus der Schicksalsgemeinschaft eines weltgeschichtlichen Ringens und ausgerichtet auf das Ideal einer friedlichen Zusammenarbeit zweier Völker.

Auszug aus *AKADEMIA* vom 13. Juni 1944. Berlin-Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

## **AUSGRABUNGEN IN DEN NIEDERLANDEN.**

Das Biologisch-Archäologische Institut in Groningen hat auf einigen in der Nähe der Drenther Ortschaft Erica gelegenen Hügeln Grabungen vorgenommen. In einem der Hügel wurde ein Steingrab entdeckt mit einem Durchmesser von etwa zehn Metern. Ueber den Gräbern hatten die früheren Bewohner einen Hügel errichtet, der von einem Steinkreuz umsäumt war. Dunkle Stellen deuten an, dass der Hügel von einem Zaun umgeben gewesen ist. In einem anderen

Hügel stiessen die Forscher auf ein Grab, das eine schöne, noch unversehrte Urne enthielt. Ferner traf man Brandreste an, die aus der Uebergangszeit um 400 v. u. Ztr. stammen.

Auszug aus *AKADEMLA* vom 2-544. Berlin-Zehlendorf, Seehofstrasse, 72.

#### **ERNST v. BERGMANN BEGRUENDETE DIE ASEPTIK. - Eine geschichtliche Klarstellung.**

Die Begründung der Aseptik, der in der Heilkunde so ausserordentlich wichtigen Methode der Entkeimung von Verbandstoffen und andere in der Krankenbehandlung und besonders der Wundbehandlung verwendetem Material wird von der deutschen Medizingeschichte dem grossen deutschen Chirurgen Ernst v. Bergmann zugeschrieben. Die Auffassung ist nicht unumstritten. Einige ausländische Autoren benennen auch andere angebliche Schöpfer der Aseptik, so neuerdings den Franzosen Felix Terrier. Demgegenüber nimmt Prof. Walter v. Brunn vom Karl-Sudhoff-Institut für Geschichte der Medizin in der Münchner Medizinischen Wochenschrift das Wort zu einer geschichtlichen Klarstellung. Danach hat Ernst v. Bergmann, nachdem er im Russisch-Türkischen Krieg die mangelhafte Wirksamkeit der Methode des Engländers Lister kennengelernt hatte, planmässig an einer Verbesserung der Wundbehandlung gearbeitet, mit dem Ziel, die Uebertragung von Bakterien in Wunden möglichst zu verhindern. Nachdem er im Jahr 1881 in seiner mit seinen Mitarbeitern Gaffky und Löffler veröffentlichten berühmten Arbeit über die Verwendung von heissem Dampf als Desinfektionsmittel einen wichtigen Hinweis gegeben hatte, wurde — wahrscheinlich schon im Jahre 1884 — in der Bergmannschen Klinik ein erster Sterilisationsapparat unter Verwendung von strömendem Dampf in Betrieb genommen, mit dessen Hilfe alle Instrumente und Verbandstoffe keimfrei gemacht werden konnten. Damit war die moderne Asepsis geschaffen, die die Operation überhaupt erst zu dem sicheren Hilfsmittel der Heilkunde machte, das sie heute ist. Millionen Menschen wurden seitdem durch die Grosstat deutscher Wissenschaft vor der Wundsepsis bewahrt und damit am Leben erhalten.

Extrait du *COURRIER DE L'AUXILIAIRE MEDICAL BELGE*, 159, avenue d'Auderghem, Bruxelles.

#### **DE L'IMPORTANCE DES JEUX DANS LA GYMNASTIQUE,**

par J. Nile, Educateur Physique.

Depuis longtemps les jeux et les sports sont en honneur dans la population bruyante et digne de nos établissements d'instruction de tous les degrés. De « jeux et sports » on parle même de plus en plus. Ces vocables sont décidément à l'ordre du jour. Et comme de toute chose à succès on en use et on en abuse. Ces mots qui ont pourtant un sens et une portée bien précise, sont déviés, détournés, prostitués et leur valeur réciproque pâlit d'un voisinage qui n'est pas toujours heureux. Partout où l'on s'en occupe, on a, malheureusement accolé auprès du mot « jeu » l'inévitable mot « sport ». J'aurai l'occasion de dire plus loin pourquoi je regrette ce voisinage du point de vue de l'Education Physique rationnelle. Je pense que l'on prend trop souvent à la légère la valeur du jeu. On la sous-estime volontiers et à tort !

Le jeu est plus qu'un amusement, qu'un passe-temps agréable. Il est susceptible de produire

des effets physiologiques profonds. Dès lors si l'on veut redonner au jeu toute son importance et sa valeur dans la hiérarchie des moyens à mettre en œuvre pour réaliser l'Education Physique rationnelle de la jeunesse, il est nécessaire que celui qui est appelé à diriger les jeux de l'enfance soit averti scientifiquement et pédagogiquement, afin qu'il sache ce qu'il est bon de faire et ce qu'il convient de rejeter.

Souvent on entend dire qu'il suffit de laisser faire aux enfants ce qu'ils veulent. Inutile de s'immiscer dans leurs ébats, il faut laisser libre cours à l'extériorisation naturelle de leurs forces de réserve; quand ils seront fatigués, ils s'arrêteront d'eux-mêmes. Ce langage est dangereux et non moins dangereuse est cette façon de procéder.

Permettre à un enfant de se livrer à un exercice mauvais pour lui, constitue déjà une erreur et il est évident qu'il y a des enfants pour qui certains mouvements sont mauvais; j'estime, par exemple, que je serais fautif si je permettais à un élève dont la courbure dorsale est déjà fortement prononcée de se livrer au jeu de billes et d'aplatir davantage sa poitrine pendant des heures; je dis: pendant des heures, car l'enfant abandonné à lui-même se livre à son jeu préféré, toujours le même, ce qui est un grand inconvénient.

Si l'exercice est mauvais, il est certain qu'on va à l'encontre du but poursuivi par l'Education Physique. Nous voyons donc bien qu'il faut que les jeux soient conduits, que l'intervention du professeur est nécessaire, que c'est lui qui dosera les jeux, qui examinera les élèves pour s'assurer des effets physiologiques obtenus et qui interviendra efficacement pour rétablir, tout comme dans la leçon de gymnastique, la circulation du sang et la respiration dans leur état normal. Le jeu peut être dangereux et constituer, par erreur ou ignorance, un système nuisible à la santé. Ce qui est à noter, c'est que l'excitant « joie » est précisément le facteur qui pousse l'enfant à dépasser les limites que son organisme lui assigne; plus il s'amuse et plus il est exposé à se surmener et provoquer en lui des troubles d'ordre pathologique dont les plus fréquents sont les troubles cardiaques et l'affaiblissement progressif de l'organisme.

J'ai dit au début qu'on fait souvent se couvoyer en un voisinage bien dangereux les mots « jeu et sport ». A l'école, là où il est question de faire la culture méthodique et rationnelle de l'enfant, le mot sport devrait être rigoureusement banni de tout programme d'Education Physique. Il a été démontré souvent combien sont nombreux les dangers auxquels ou expose les jeunes organismes, notamment quand on exige d'eux des efforts violents et de longue durée. Faire du sport, c'est précisément fournir des efforts violents et répétés. Le sport est donc en opposition formelle avec les principes sur lesquels doit être basée une éducation rationnelle des jeunes.

Et que constatons-nous parfois, malheureusement ?

Des jeunes gens et des adolescents sont sollicités à des pratiques conduisant au surmenage. C'est le sport dans toute l'acception du mot, le sport avec tous ses inconvénients pour les jeunes organismes en voie de développement.

Voilà où l'on en arrive quand on ignore que le corps humain est soumis à des lois inévitables et qu'il y a des choses qu'on peut se permettre à telle époque de la vie et dont il faut rigoureusement s'abstenir à un autre stade de l'évolution. Voilà les impardonnables erreurs qu'on commet quand on oublie que la santé est le but principal à atteindre par la pratique des exercices et des jeux et que les résultats techniques et les records n'ont rien de commun avec le développement normal de l'être.

Les jeux ne sont pas toute la gymnastique, tant s'en faut. Ils ne peuvent remplacer celle-ci, pas plus que la gymnastique bien comprise ne peut se passer d'eux. La gymnastique qui est artificielle doit faire appel aux jeux, qui sont naturels. Et si l'on joue moins aujourd'hui qu'autrefois, c'est peut-être une erreur!

Erreur qu'il ne suffit pas de reconnaître pour qu'elle soit absoute. « La foi sans les œuvres est une foi morte ». Dès lors, agissons !

Le *Bulletin des Associations Internationales* est un organe d'encouragement aux travaux de l'Union des Associations Internationales. Il a pour but de contribuer au développement des échanges de vues en ce qui concerne les Associations Internationales, principalement par la publication d'articles originaux s'y rapportant.

Pour la réalisation de ce but nous envisageons la collaboration au Bulletin de tous les organismes s'intéressant à l'internationalité, et excluant toute activité politique ou religieuse.

On n'accepte que les travaux originaux.

Ceux-ci sont publiés dans leur langue originale et seront suivis d'un résumé sommaire dans les langues des pays où siègent des organismes s'intéressant particulièrement aux matières traitées.

Les honoraires sont de 60 francs belges la page imprimée.

En donnant à l'éditeur les articles originaux aux fins de publication, on lui cède les droits d'auteur pendant un an à dater du jour du dépôt au bureau de l'éditeur.

Les articles originaux seront imprimés selon l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs.

Die vierteljährlich einmal erscheinende Zeitschrift *Nachrichten des Internationalen Verbandswesens* ist ein Organ zur Unterstützung der Arbeit der « Union des Associations Internationales ». Sie hat sich zur Aufgabe gestellt, zur Entwicklung des Gedankenaustausches zwischen den internationalen Verbänden hauptsächlich durch Veröffentlichung von einschlägigen Originalarbeiten beizutragen.

Zu diesem Zwecke bitten wir um die Mitarbeit aller Vereinigungen, die sich mit internationalen Fragen befassen. Nur Originalarbeiten über jegliche internationale Fragen — ausgenommen Politik und Religion — werden aufgenommen.

Sie erscheinen ungekürzt in der Originalsprache und werden ergänzt durch zusammengefasste Uebersetzungen in den Sprachen der interessierten Länder.

Die Arbeiten werden mit b. Frs. 60 je Druckbogen honoriert.

Mit der Annahme der Originalarbeiten zur Veröffentlichung geht das Urheberrecht für die Dauer eines Jahres, vom Tage der Abgabe an das Büro des Verlages gerechnet, auf den Verlag über.

Die Originalarbeiten werden in der alphabetischen Reihenfolge der Namen der Verfasser abgedruckt.

The *Bulletin of International Associations* is an organ of encouragement to the work of the « Union des Associations Internationales ».

Its purpose is to contribute to the development of discussions about the international associations, especially by publication of original articles referring to.

To realize this purpose, we consider the collaboration at the Bulletin of all organisms taking an interest in international problems excluding any political or religious activity.

Original articles only are accepted.



These are published in their original language and will be followed by a short summary in the languages of the countries where the seat of organisms taking a particular interest in the treated subjects is established.

The fees amount to B. Fr. 60.— for each printed page.

In giving the original articles to the editor in order to be published, one transfers him the author rights during one year from the date of deposit at the editor's office.

The original articles will be printed in the alphabetic order of their authors' names.

\*

..

El *Boletín de Asociaciones Internacionales* es un órgano destinado a fomentar los trabajos de la Unión de Asociaciones Internacionales y tiene por objeto contribuir al desarrollo de los intercambios de ideas y consideraciones, relativas a las asociaciones internacionales, principalmente por medio de la publicación de artículos originales.

Para llegar a este fin nos proponemos conseguir la colaboración en el Boletín, de los organismos interesados en la internacionalidad, con exclusión de toda actividad política o religiosa, y sólo se aceptarán trabajos originales, los cuales se publicaran en su idioma original, seguidos de un corto resumen en los idiomas de los países donde existan organismos que se interesen especialmente por los asuntos de que traten estos trabajos.

Honorarios : 60 francos belgas por página impresa.

Al entregar los artículos originales para su publicación al editor, éste se reserva los derechos de autor durante un año a contar desde el día en que hayan sido depositados los artículos en las oficinas del editor, cuya publicación se efectuará en el Boletín por el orden alfabético de los apellidos de los autores.

\*

\*\*

Il *Bollettino delle Associazioni Internazionali* è un organo d'incoraggiamento ai lavori dell'Unione delle Associazioni Internazionali. Il suo scopo è di contribuire allo sviluppo degli scambi di vedute relative alle Associazioni Internazionali in principal modo per mezzo della pubblicazione di articoli originali che vi si rapportano.

Per realizzare questo scopo, noi proponiamo la collaborazione al Bollettino di tutti gli organismi che s'interessano all'internazionalità, esclusa ogni attività politica o religiosa.

Non si accettano che lavori originali.

Questi saranno pubblicati ella lingua d'origine. Saranno seguiti da un riassunto sommario nelle lingue dei paesi in cui hanno le sedi gli organismi che s'interessano particolarmente alle materie esposte.

Ogni pagina stampata è retribuita a Frs. B. 60.—.

L'editore, a cui si trasmetteranno gli articoli originali, agli scopi della pubblicazione, otterà i diritti d'autore durante un anno a partire dal giorno in cui gli articoli sono stati depositi nel suo ufficio.

Gli articoli originali saranno stampati per ordine alfabetico dei nomi degli autori.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Le point de vue esthétique de la médecine,</i> par le Docteur C. CLAOUÉ ... ..	Page	87
<i>Orientation nouvelle de quelques recherches Biologiques,</i> par le Docteur Jacques LECOURT ... ..	Page	90
<i>Le XVIII<sup>e</sup> siècle musical belge,</i> par Jean POLINET ... ..	Page	97
<i>Voltaire und Friedrich der Grosse,</i> von Dr. Annelise WEIGEL ... ..	Page	104
<i>La loi d'autorité et de puissance,</i> par le Docteur C. CLAOUÉ ... ..	Page	110
<i>Communications. — Mitteilungen...</i> ... ..	Page	113